

# Rêvons

notre promenade

# GÉRARD-CÔTÉ



## RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>p. 3</b>
<b>PROCESSUS DE CONSULTATION</b> .....	<b>p. 4</b>
<b>STRUCTURE DE LA CONSULTATION</b> .....	<b>p. 5</b>
<b>1. L’HISTOIRE</b> .....	<b>p. 6</b>
1.1. Les personnages historiques .....	p. 6
1.2. Les repères historiques.....	p. 7
1.3. Les grands chantiers qui ont forgé le patrimoine maskoutain .....	p. 8
1.4. L’histoire personnelle des citoyens .....	p. 8
1.5. Autres suggestions en lien avec l’histoire .....	p. 9
<b>2. LE PAYSAGE ET L’ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>p. 10</b>
2.1. Respect et mise en valeur de la nature.....	p. 10
2.2. Aménagements facilitant le contact avec la nature .....	p. 12
2.3. Mesures ou aménagements pour protéger la rivière, sa faune et sa flore .....	p. 12
2.4. Rencontres avec la faune et la flore sur la promenade .....	p. 13
2.5. Autres suggestions en lien avec le paysage et l’environnement .....	p. 14
<b>3. L’EXPÉRIENCE PROMENADE</b> .....	<b>p. 16</b>
3.1. Activités sur la promenade.....	p. 16
3.2. Éléments d’aménagement .....	p. 17
3.3. Ce que les Maskoutains aimeraient vivre sur la promenade .....	p. 21
<b>4. L’ANIMATION ET LE COMMERCE</b> .....	<b>p. 23</b>
4.1. Points d’accès à la promenade.....	p. 23
4.2. Aménagements aux points d’accès .....	p. 24
4.3. Activités ou événements susceptibles de créer une synergie entre le centre-ville et la promenade ....	p. 25
4.4. Autres suggestions en lien avec l’animation et le commerce .....	p. 26
<b>5. L’ART ET LA CULTURE</b> .....	<b>p. 27</b>
5.1. La place de l’art et de la culture .....	p. 27
5.2. Les aménagements artistiques et culturels .....	p. 28
5.3. Autres suggestions en lien avec l’art et la culture .....	p. 28
<b>6. AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LA PROMENADE</b> .....	<b>p. 29</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>p. 30</b>
<b>MÉMOIRES</b> .....	<b>p. 32</b>
Annexe A – <i>Gérard Côté, un personnage légendaire</i> , présenté par Paul Foisy, chercheur en histoire et spécialiste de l’histoire du sport québécois, 12 juin 2017 .....	p. 32
Annexe B – <i>Mémoire pour « rêver » la promenade Gérard-Côté</i> , par le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l’environnement, juin 2017 .....	p. 40
Annexe C – <i>Rêvons notre promenade Gérard-Côté – Parce que le vélo, c’est collectif</i> , présenté par Projet Rouage – Art-action communautaire du Centre de femmes l’Autonomie en soiE, 12 juin 2017 .....	p. 48

# INTRODUCTION

La Ville de Saint-Hyacinthe amorcera sous peu la conception des plans et devis pour le réaménagement de la promenade Gérard-Côté, qui court tout le long de la rivière Yamaska sur 2,4 km.

Le mandat de conception de ces plans et devis a été confié à la firme d'architectes Daoust Lestage, qui a entre autres aménagé la promenade Samuel-de-Champlain, à Québec.

Dans l'objectif de créer un projet porteur qui reflète les priorités des Maskoutains, la Ville de Saint-Hyacinthe a réalisé une démarche de consultation publique qui s'est déroulée du 31 mai au 14 juin 2017, afin de connaître leurs impressions sur la future promenade Gérard-Côté.

L'objectif du présent rapport est d'informer et d'inspirer la création de la future promenade, en soulignant les grandes orientations qui se dégagent de la consultation publique. Il n'a évidemment pas de prétention scientifique, mais résulte plutôt d'un effort de synthétiser et de refléter, aussi fidèlement que possible, le point de vue des citoyens ayant eu la générosité de participer à la consultation.

# PROCESSUS DE CONSULTATION

La Ville de Saint-Hyacinthe a invité les citoyens à partager leur vision de la promenade Gérard-Côté de diverses manières, soit :

- en s'exprimant lors d'une soirée de consultation publique qui s'est tenue le 31 mai 2017, de 19 h à 21 h, au Centre des arts Juliette-Lassonde;
- en répondant à un questionnaire disponible lors de la soirée de consultation et disponible à l'hôtel de ville et sur le site Web de la Ville de Saint-Hyacinthe, du 31 mai au 14 juin;
- en déposant un mémoire du 31 mai au 14 juin;
- en envoyant un courriel ou une lettre durant la même période.

Les citoyens ont donc pu transmettre leur opinion :

- par courriel à [consultation@ville.st-hyacinthe.qc.ca](mailto:consultation@ville.st-hyacinthe.qc.ca);
- par la poste à : Ville de Saint-Hyacinthe, 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2;
- en personne lors de la consultation publique ou à l'hôtel de ville, au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe.

En tout, 132 personnes et organismes se sont exprimés dans le cadre de cette consultation publique :

- 87 personnes ont assisté à la soirée de consultation publique;
- 36 personnes ont répondu au questionnaire en ligne (31) ou sur papier (5);
- 6 citoyens ou organismes ont envoyé leur opinion par courriel ou par lettre;
- 3 citoyens ou organismes ont déposé un mémoire. En voici la liste :
  - » *Gérard Côté, un personnage légendaire*, présenté par Paul Foisy, chercheur en histoire et spécialiste de l'histoire du sport québécois, 12 juin 2017 (annexe A);
  - » *Mémoire pour « rêver » la promenade Gérard-Côté*, par le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement, juin 2017 (annexe B);
  - » *Rêvons notre promenade Gérard-Côté – Parce que le vélo, c'est collectif*, présenté par Projet Rouage – Art-action communautaire du Centre de femmes l'Autonomie en soiE, 12 juin 2017 (annexe C).



# STRUCTURE DE LA CONSULTATION

La Ville de Saint-Hyacinthe a encouragé la population à se prononcer suivant cinq axes importants :

- **L'histoire:** les moments importants de l'histoire de Saint-Hyacinthe, de la promenade, de la rivière et des citoyens en lien avec la promenade;
- **L'expérience promenade:** les activités pratiquées par les citoyens sur la promenade, l'expérience qu'elle procure et les aménagements à privilégier;
- **L'animation et le commerce:** les activités commerciales sur la promenade, l'aménagement des points de rencontre avec le centre-ville et les événements et activités susceptibles de créer une synergie avec les activités commerciales de Saint-Hyacinthe et du centre-ville;
- **L'art et la culture:** la qualité du design de la promenade, son allure contemporaine, la place de l'art public, les aménagements et activités artistiques ou culturelles;
- **Le paysage et l'environnement:** la mise en valeur de la nature, la protection de l'environnement et les points de rencontre et de contact avec le milieu naturel.

La Ville a aussi invité les citoyens à exprimer leur point de vue sur tout autre aspect qu'ils jugent important concernant la promenade Gérard-Côté.

## Faits saillants de la consultation publique

Voici un résumé de la vision des citoyens face aux différents axes du projet.



# 1. L'HISTOIRE



Les Maskoutains ont identifié plusieurs éléments de l'histoire de Saint-Hyacinthe qui devraient, selon eux, inspirer la conception des plans et devis de la nouvelle promenade Gérard-Côté.

*M. Paul Foisy a rédigé un mémoire bien documenté sur l'histoire et la carrière de Gérard Côté, son apport précieux dans l'histoire de Saint-Hyacinthe et l'importance de mettre en valeur ce personnage historique par le biais d'un espace dédié sur la promenade (voir section 1.5, et l'annexe A pour le mémoire complet).*

## 1.1. Les personnages historiques

De nombreux personnages historiques ont marqué l'imaginaire des Maskoutains et devraient, selon eux, inspirer la future promenade Gérard-Côté.

- Gérard Côté, marathonien (9) – la promenade devrait conserver son nom (3);
- Hyacinthe Delorme, fondateur de la ville de Saint-Hyacinthe (4);
- Henriette Dessaulles, journaliste, écrivaine et politicienne (3);
- Téléphore-Damien Bouchard, homme politique et ministre (2);
- Grégoire Girard, maire de Saint-Hyacinthe de 1971 à 1976, actuellement âgé de 92 ans, est le père des projets de construction d'un mur, d'une promenade et du réaménagement du quartier Christ-Roi, et est aussi à l'origine de la création du parc Les Salines, de la première grande fusion municipale avec les villes de Douville, La Providence et Saint-Joseph et de la construction de l'aréna du Pavillon de la jeunesse, entre autres;
- Rosalie Papineau, sœur de Louis-Joseph Papineau, qui a contribué au développement de la seigneurie Maskia et qui a soutenu la lutte des Patriotes;
- Calixa Lavallée, compositeur prolifique, chef d'orchestre engagé, pianiste, organiste et professeur de musique;
- L'abbé Charles-Émile Gadbois, prêtre catholique, musicien et folkloriste, père de La Bonne Chanson;
- Élisabeth Bergeron, fondatrice de la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, et Aurélie Caouette, fondatrice et supérieure des Sœurs adoratrices du Précieux-Sang;
- Léo Bibeau (1912-1992), ancien conseiller municipal du quartier Christ-Roi qui a beaucoup fait pour la jeunesse d'après-guerre;
- Les travailleuses des manufactures de couture et les standardistes de Bell Canada du début du 20<sup>e</sup> siècle;
- Robert Rousseau et Denis DeJordy, joueurs de hockey;
- Claude Bernier, maire de Saint-Hyacinthe pendant 21 ans, de 1992 à 2013;
- Bruce Murphy, Ph. D., directeur actuel du Réseau québécois en reproduction de l'Université de Montréal.



## 1.2. Les repères historiques

Les repères historiques sont nombreux à Saint-Hyacinthe et significatifs pour les Maskoutains.

- L'agriculture et l'Exposition agroalimentaire de Saint-Hyacinthe (7);
- Le premier parc industriel et les manufactures (7) près de la rivière (tanneries, scierie, chaussures, textile);
- Le Marché public (6), le marché à foin (2);
- Le patrimoine religieux (5) : les communautés religieuses (3), l'évêché de Saint-Hyacinthe et l'ancien Patro;
- La fabrique d'orgues Casavant et frères (5);
- La rivière (4), les cascades;
- La crue des eaux glacées tous les printemps, la débâcle, les inondations (4);
- Les usines de textile Goodyear Cotton Co. (2), Penman's Limited (2) et Gotham Hosiery;
- L'arrivée des premiers colons par la rivière, à l'origine de la création de la ville (2);
- L'amélioration de la qualité de vie dans le quartier Christ-Roi grâce à la promenade et à la digue, qui ont mis fin aux inondations récurrentes (2);
- Les maisons d'enseignement (2) et de musique, incluant la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, le Séminaire de Saint-Hyacinthe, le Collège Saint-Maurice et l'Institut de technologie alimentaire (2), l'École de laiterie (2), l'École d'horticulture;
- L'apparence du quartier avant la construction de la digue et du barrage (2);
- La devise de la Ville de Saint-Hyacinthe : « Par amour et courage, nous revivrons », qui a été changée suite au feu du 3 septembre 1876;
- La valeur historique du quartier Christ-Roi : la force ouvrière, celle des femmes ouvrières notamment, de ce quartier populaire, manufacturier, ouvrier, qui accueille encore aujourd'hui des familles nombreuses ou immigrantes et offre des logements abordables et sociaux;
- L'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Saint-Charles;
- La Métairie;
- Le Jardin Daniel A. Séguin;
- La taverne chez Willie (Lamothe);
- Le défrichage de la seigneurie, la coupe du bois, l'utilisation de la rivière pour le transport du bois;
- La rivière autrefois baignable;
- Les premiers barrages;
- Les premiers moulins;
- La signification du mot « Yamaska » : en langue abénaquise « étendue de joncs » ou encore « là où poussent les joncs »;
- Saint-Hyacinthe était dans les années 1960 le Liverpool du Québec et comptait de nombreux bands;
- La catastrophe des poissons morts, le 28 juin 2016, et les démarches d'amélioration de la gestion des ressources naturelles.



### 1.3. Les grands chantiers qui ont forgé le patrimoine maskoutain

- L'usine de textile Penman's Limited (3), la construction de son barrage (6) et les déversements colorés dans la rivière;
- La construction de la digue dans les années 1970 (5);
- La reconstruction suite au feu de 1876, où en l'espace de trois mois le quartier Christ-Roi fut reconstruit;
- La Maison d'Élisabeth;
- Les ponts et la restauration du pont Barsalou;
- La centrale hydroélectrique T.-D.-Bouchard;
- L'usine J. A. Côté.

### 1.4. L'histoire personnelle des citoyens

Les Maskoutains ont des liens étroits avec la promenade qui s'inscrivent dans leur histoire personnelle.

#### **Plusieurs ont des souvenirs liés à des activités, à leur quartier ou à leur enfance :**

- Promenades en nature, seul, en famille ou avec un ou des chiens (10);
- Lieu d'activités : entraînement, course (3), vélo (8), pêche (3), patin à roulettes, lecture, détente, observation de feux d'artifice;
- Lieu de passage présent ou passé pour aller au travail ou à l'école (3);
- Lieu associé au quartier d'enfance ou au quartier d'adoption;
- « Enfant, j'allais y faire du vélo, plus vieille, à l'école, j'allais y flâner »;
- « Depuis que je suis adolescente, j'aime m'y promener pour le soleil, le bruit de l'eau, l'observation de la nature et des oiseaux aquatiques, semi-aquatiques et les hirondelles noires volant au-dessus de l'eau »;
- « J'en fais un usage estival, surtout pour le vélo et la photo, et j'aimerais bien l'emprunter l'hiver aussi »;
- « Mes parents y marchaient à la fin de leur vie »;
- « Mon plus beau souvenir : la Course des petits canards, le 5 juin 1993. Il y avait beaucoup de monde! »;
- « Deux de mes grands-oncles sont morts noyés le même jour dans la rivière, au bout de la rue Sainte-Marie »;
- « Notre histoire d'amour avec la promenade dure depuis 21 ans »;
- Lieu évoquant le romantisme.

#### **D'autres se rappellent des moments historiques :**

- « Avant la construction de la promenade et du mur de soutènement, au printemps, l'eau montait jusqu'au Marché et le bas de la ville était inondé ».

#### **D'autres, enfin, en gardent un souvenir négatif :**

- « Je suis passé une seule fois sur cette promenade en juillet. La rivière puait et la promenade était couverte de déchets. L'eau de la rivière est contaminée »;
- « L'été il manque de verdure et il y fait trop chaud. Les plantes sauvages indigènes ou sauvages sont coupées sans discernement (décevant), il y a souvent des déchets, les érables à Giguère cachent la vue sur la rivière »;
- « Je la trouve trop courte et elle ne mène nulle part »;
- « Nous avons été tristes de voir que la Ville a cessé d'entretenir la promenade ».



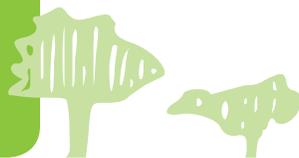
## 1.5. Autres suggestions en lien avec l'histoire

Les répondants au sondage ont aussi eu d'autres idées en lien avec l'histoire.

- Consulter le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe à ce sujet (2) et la Médiathèque maskoutaine;
- Application pour téléphones et tablettes avec des informations historiques (2);
- Créer un espace dédié à Gérard-Côté sur la promenade, comprenant une statue et des panneaux d'information sur sa carrière, qui s'accompagnerait d'une exposition virtuelle dans la section Patrimoine du site Internet de la Ville;
- Souligner concrètement l'apport de Grégoire Girard, ancien maire de Saint-Hyacinthe (voir section 1.1): plaque, panneau, renommer une partie de la promenade ou autre élément commémoratif;
- Créer un musée sur l'histoire de la rivière;
- Créer des postes d'observation qui pourraient rappeler les cheminées de l'usine Goodyear;
- Installer des plaques commémoratives pour des sportifs maskoutains s'étant illustrés dans divers sports;
- Utiliser des matériaux qui rappellent notre histoire dans les divers aménagements, ex. : le métal (l'industrie), la pierre (patrimoine religieux), l'eau, la terre, le bois (agriculture) ou le feu (production d'énergie);
- Construire la promenade en bois pour rappeler que le fondateur de la ville était menuisier;
- Réutiliser les pièces de granit de l'actuelle promenade dans la nouvelle conception;
- Si l'on prolongeait la promenade et que l'on créait des circuits balisés vers divers lieux de Saint-Hyacinthe (voir point 3.2), tous les lieux patrimoniaux maskoutains pourraient être mis en valeur à partir de la promenade, qui deviendrait alors un carrefour touristique;
- Mettre en valeur les femmes qui ont fait l'histoire de Saint-Hyacinthe, par exemple en construisant une porte des mairesses, de facture contemporaine, qui s'inspirerait de la Porte des Anciens Maires et qui démontrerait l'importance de la place des femmes dans la région maskoutaine.



## 2. LE PAYSAGE ET L'ENVIRONNEMENT



L'environnement et le paysage ont une grande importance pour la communauté maskoutaine. Les citoyens suggèrent différents moyens de mettre en valeur le paysage et le milieu naturel, d'entrer en contact avec la nature et de préserver l'environnement.

*Le Comité des citoyens et des citoyennes pour la protection de l'environnement (CCCPEM) a offert des recommandations pertinentes portant sur les enjeux environnementaux liés à la promenade et sur divers autres aspects. Les suggestions du CCCPEM sont intégrées dans les différentes sections du présent rapport (voir annexe B pour le mémoire complet).*

### 2.1. Respect et mise en valeur de la nature

Les citoyens ont suggéré plusieurs initiatives pour respecter, bonifier et mettre en valeur la nature. Les Maskoutains ont émis des recommandations sur divers sujets :

L'aménagement paysager et la gestion de la flore :

- Planter des arbres, reboiser (11);
- Conserver, protéger et planter des végétaux indigènes (9);
- Planter des fleurs (6) : sauvages, cultivées, entre les pistes cyclable et pédestre, dans des espaces de plantation;
- Entretenir les arbres et les arbustes, préserver les arbres matures (6);
- Cultiver des plantes comestibles, des arbres et arbustes fruitiers (4);
- Aménager la végétation pour améliorer l'aspect de la promenade (4);
- Planter des plantes aquatiques, lacustres, arbustes et arbres qui agiront comme milieux humides en filtrant l'eau, en augmentant la biodiversité (faune et flore) et en ombrageant la rivière afin de la prémunir contre l'assèchement, mais aussi la prolifération d'algues, etc. (4);
- Faire des projets et espaces d'horticulture et de jardinerie (3) pour rappeler la vocation agricole de Saint-Hyacinthe;
- Créer des jardins de pluie qui accueillent les eaux pluviales et permettent la culture d'aliments : petits fruits et fines herbes vivaces, par exemple, qui seraient partagés par la population (2);
- Créer des murs végétaux le long de la promenade (2);
- Couper les prés qui sont très longs;
- Éliminer le gazon;
- Le talus qui est composé de pierres de granit sur toile géotextile doit être remplacé au moins partiellement par une revégétalisation. Les espèces plantées doivent comprendre une strate herbacée, une strate arbustive et une strate arborescente;
- Considérer une végétation permettant une transition aquatique/terrestre.



La protection de la rivière et du milieu naturel :

- Aménager, protéger, entretenir ou nettoyer les berges (10);
- Mettre des pancartes ou instaurer un parcours d'animation, d'information ou de sensibilisation à la nature, l'environnement et la rivière (8) tout au long de la promenade, en lien avec le monde agricole;
- Améliorer les bandes riveraines (7) : élargir la bande riveraine (2), actuellement insuffisante, ajouter une bande riveraine de chaque côté de la promenade, y planter des arbres et de la végétation indigène qui tolèrent bien une variation du niveau d'eau, privilégier des bandes riveraines réglementaires, sans enrochements (3), axées sur la faune et la flore, en trois strates (herbacées, arbustives, arborescentes);
- Respecter et dépasser les normes environnementales (3), innover;
- Adopter des méthodes agricoles différentes pour protéger la santé de la rivière (2);
- Faire appel au génie végétal pour stabiliser les berges;
- Protéger les îlots dans la rivière et l'île en train de se recréer entre le pont Morison et la digue, car elle abrite une biodiversité et attire les photographes;
- Conserver les courbes naturelles de la rivière;
- Éliminer le gazon et la fauche en bordure de la piste cyclable;
- Empêcher les gens de jeter leurs déchets dans la rivière;
- Diriger certaines eaux de ruissellement venant par exemple du stationnement avoisinant pour éviter la pollution;
- Mettre en place des lois et des règlements pour protéger la rivière.

La faune :

- Préserver et aménager la promenade en tant que corridor faunique et écologique (3), relier ce corridor à d'autres réseaux de pistes cyclables et à d'autres parcs;
- Mangeoires ou maisonnettes pour divers types d'oiseaux (2);
- Permettre le piégeage du canard colvert (2) à l'automne, car il y a surpopulation;
- Aménager des endroits propices à la faune et des frayères pour les diverses espèces de poissons;
- Mettre en valeur les hirondelles noires, l'une des colonies les plus importantes au Québec et favoriser le retour des hirondelles;
- Cultiver de l'asclépiade dans certaines zones pour attirer les monarches;
- Aménagements pour la faune : sites pour hirondelles, habitats ou herbiers pour les poissons;
- Conserver et signaler les cheminées d'accueil pour les martinets ramoneurs, une espèce rare à protéger, et les mentionner sur des panneaux d'information ornithologique.



## 2.2. Aménagements facilitant le contact avec la nature

Les citoyens suggèrent plusieurs types d'aménagements pour favoriser le contact avec la nature, dont des lieux d'observation, de meilleurs accès à la rivière et des éléments d'aménagement.

- Lieux d'observation de la faune, des oiseaux, de la rivière (12);
- Accès pour les pêcheurs (11);
- Accès aux berges mieux aménagés (10), escaliers pour descendre à la rivière (3);
- Respecter le lien avec la nature, la promenade est avant tout un lieu de contact avec la nature (6);
- Aménagement de la végétation et des accès pour qu'on voit mieux la rivière (6);
- Terrasses, quais, tables et bancs sur le bord de la rivière (6), bancs tout au long de la promenade, en bas et en haut;
- Tour d'observation (3) offrant des points de vue sur les collines montérégiennes et les montagnes du Vermont;
- Lieux de détente (2);
- Point d'observation au bout de la rue Mondor, là où le lever de la lune est le plus fameux (2);
- Percées visuelles de la rivière vers le centre-ville et vice-versa (2);
- Point d'observation au Centre des arts Juliette-Lassonde;
- Des cornets géants pour mieux entendre les oiseaux;
- Des aménagements discrets intégrés au milieu naturel qui soulignent la fragilité de l'écosystème, comme un parcours d'information ou un guide éducatif à l'aide d'une application mobile;
- Sentier naturel sans asphalte pour la marche sur la partie basse de la promenade;
- Talus en béton ajouré, avec des ouvertures permettant à la végétation de pousser et de retenir le talus en place par ses racines, pour favoriser la présence de nature vierge.

## 2.3. Mesures ou aménagements pour protéger la rivière, sa faune et sa flore

Les Maskoutains ont fait plusieurs suggestions pour protéger l'environnement de la promenade, notamment pour :

Respecter la nature et l'environnement :

- Augmenter le niveau de l'eau et assurer un niveau d'eau suffisant (6);
- Réduire et éviter les îlots de chaleur (4);
- Éviter l'érosion des berges (3);
- Dépolluer la rivière pour la rendre à nouveau baignable (2), créer un parc aquatique;
- Régler les branchements inversés à la rivière (2);
- Éviter que l'eau de la rivière soit malodorante;
- Limiter l'accès aux aires de faune importantes, avec de jolies délimitations;
- Créer des sites de démonstration des bandes riveraines;
- Protéger certains endroits plus fragiles;
- Éviter les matières asphaltées et les produits du pétrole (plastique et autres) qui ne sont pas biodégradables ou compostables sur la promenade, privilégier le bois, la pierre, les pavés de ciment ajourés et l'argile par petites touches puisqu'elle rappelle le fondement de nos sols et la couleur qu'elle donne à notre rivière;



- Illuminer la promenade seulement l'hiver : en été, cette pollution lumineuse risquerait d'attirer des insectes nuisibles, de perturber le repos des oiseaux, de cacher le firmament et d'empêcher l'observation des étoiles et de la lune;
- L'éclairage devrait être bas et éclairer la promenade et non l'eau et la rive;
- Repenser la masse de béton qui longe le parc de la Porte des Anciens Maires jusqu'au débarcadère, car lors d'épisodes de canicule, cette portion de la rivière se métamorphose en étang où se multiplient les algues. Privilégier plutôt une installation qui pare aux inondations, à l'érosion et aux glissements de terrain tout en laissant respirer la rivière;
- Mettre sur pied un projet durable, vert et intéressant à court, moyen et long termes.

Améliorer la propreté :

- Mettre davantage de poubelles (4), choisir des poubelles de belle apparence et les vider souvent;
- Faire un grand ménage et appliquer des règles de propreté;
- Installer davantage de toilettes publiques.

Favoriser la présence des espèces indigènes :

- Favoriser la conservation du milieu naturel, de la nature sauvage, de la faune et de la flore indigènes (7);
- Mettre en place un programme pour enlever les plantes nuisibles, envahissantes et non indigènes (3);
- Des noues végétalisées pourraient séparer les voies piétonnière et cyclable (3) : ces petits fossés améliorent le drainage des eaux fluviales, et on pourrait y trouver des plantes indigènes quasiment disparues comme les quenouilles;
- Prévenir l'invasion par des espèces exotiques (2) : tortue à oreilles rouges, phragmite, nerprun, érable à Giguère, herbe à poux;
- Mettre en place un programme de pêche d'éviction des poissons nuisibles (tanche, gobie à taches noires et moules zébrées).

## 2.4. Rencontres avec la faune et la flore sur la promenade

Les citoyens ont fait plusieurs rencontres régulières ou surprenantes avec la faune et la flore :

- Diverses espèces d'oiseaux (14) : canards, aigrettes blanches, outardes, oies blanches, balbuzards, buses, pygargues, grands hérons, hérons verts, butors, huards, bihoreau, martins-pêcheurs, corneilles, pics-bois, goélands, pigeons, tourterelles, martinets ramoneurs, hirondelles à front blanc, hirondelles bicolores, hirondelles noires, carouges, bruants, ibis;
- Poissons de diverses espèces (5) : carpes, anguilles, brochet, parulines;
- Animaux (5) : tortues, loutres de rivière, visons, rats d'eau, chauve-souris, grenouilles;
- Arbres énormes;
- La flore est assez pauvre et difficile à observer près de la rivière en raison de la proximité de la piste cyclable;
- « J'ai déjà trouvé un rat mort, c'était désagréable »;
- « J'ai déjà croisé un alligator ! »;
- « Il y a de belles photos de la nature à prendre »;
- Aucune rencontre ou pas de rencontres régulières.



## 2.5. Autres suggestions en lien avec le paysage et l'environnement

Plusieurs Maskoutains ont souligné l'importance de consulter des experts dans divers domaines :

- Consulter les enseignants et les élèves de l'ITA de Saint-Hyacinthe (2);
- Créer un comité coordonnateur pour réfléchir au projet de la promenade, constitué de citoyens tirés au sort et d'experts de l'environnement, incluant l'Organisme de bassin versant de la Yamaska;
- Faire réaliser un inventaire par un biologiste de la faune et de la flore qui pourra émettre des recommandations;
- Consulter des organismes en protection de l'eau et de l'environnement;
- S'inspirer des projets de Julien Saint-Laurent à Trois-Rivières et le consulter;
- Aller chercher diverses expertises en matière d'environnement, de faune et de flore;
- Discuter avec des spécialistes en biologie et en environnement;
- S'assurer d'avoir un écologiste compétent pour le choix des plantes et un paysagiste compétent pour l'édification des structures;
- Consulter l'Autodiagnostic municipal en gestion durable des eaux pluviales du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et utiliser sa boîte à outils pour bien penser les projets verts en milieu urbain;
- J'aimerais que la promenade soit réfléchiée par des experts en environnement et en urbanisme durable, et approuvée par les citoyens.

Certains ont émis des recommandations :

- Je recommande de faire une étude des impacts sur la santé (EIS) sur ce projet et sur l'ensemble du centre-ville (3);
- Il faut que la promenade soit durable (2);
- Les gens qui travailleront sur ce projet doivent absolument marcher le matin alors que les sons de la ville sont encore étouffés et les soirs d'hiver;
- J'aime ma promenade simple, accessible et naturelle;
- Je veux préserver le caractère paisible et tranquille de la promenade;
- Je veux que la promenade améliore la santé des gens du quartier et de la population.



D'autres ont offert une vision plus large de la promenade qui s'étend à ses environs ou à des activités connexes :

- Abandonner le projet de Réseau Sélection qui cachera la rivière et réservera sa vue aux personnes âgées fortunées (4), éviter de défigurer les rives par des édifices en hauteur (2);
- Penser « intégré » : définir un plan d'urbanisation intégré de notre centre-ville pour que la promenade s'harmonise à tous les autres projets (7), qui devraient voir le jour avant le réaménagement de la promenade prévu pour 2018;
- La promenade est une digue et il est important de s'assurer qu'elle ait une hauteur suffisante sur toute sa longueur pour protéger la ville des inondations. Avec le réchauffement climatique, les experts du climat prédisent des inondations et des crues plus importantes dans les prochaines années (7);
- Penser vert, écologique, sport et communauté;
- Amorcer un processus de réflexion et de consultation publique sur Réseau Sélection et planifier ce projet de manière intégrée avec celui de la promenade Gérard-Côté, car l'emplacement projeté se situe à un endroit crucial pour la promenade;
- Si on construit un édifice en hauteur près de la promenade, donner un droit d'accès aux citoyens pour qu'ils puissent admirer la vue sur la rivière;
- Créer un barrage près de l'autoroute 20 pour que les bateaux et pontons puissent se rendre jusque-là, ce qui diminuerait aussi les odeurs pendant l'été;
- Créer un pont suspendu entre les deux ponts qui mènerait à La Providence;
- Réaménager et élargir la passe migratoire pour les poissons à hauteur du barrage de l'autre côté de la rivière;
- Redonner la rivière aux Maskoutains;
- Positionner Saint-Hyacinthe comme chef de file en matière de protection des rivières;
- Je rêve d'un club d'ornithologie à Saint-Hyacinthe qui pourrait immortaliser la beauté et la diversité de notre rivière;
- Le chantier de la promenade devrait faire partie d'un concept intégré d'accès à la rivière (parc éclaté) incluant l'accès rue Cadorette, le barrage, la descente pour les bateaux et le parc donnant accès à la patinoire sur la rivière;
- La promenade peut servir de trait d'union, de pivot, de lien fort entre la rivière et le centre-ville (4), ses habitants, leur histoire, leur vision, leur sens de l'innovation, leur goût de l'art, de la nature et de la beauté.



## 3. L'EXPÉRIENCE PROMENADE



Les Maskoutains ont défini l'expérience qu'ils désirent vivre sur la promenade en ciblant les activités qu'ils veulent y pratiquer. Ils ont aussi identifié les événements et les éléments d'aménagement qu'ils désirent trouver sur la promenade.

*Le projet Rouge – art-action communautaire du Centre de femmes L'Autonomie en soiE a offert de nombreuses suggestions concernant l'expérience promenade, dont un service de vélos collectifs de type Bixi. Les suggestions de l'organisme sont intégrées dans les différentes sections du présent rapport (voir annexe C pour le mémoire complet).*

### 3.1. Activités sur la promenade

Les citoyens ont identifié de nombreuses activités qu'ils désirent retrouver sur la promenade : activités physiques, activités de détente, événements et autres.

- Vélo (22), marche (18) et course (8), patin à roulettes, planche à roulettes, trottinette, yoga, patin, bronzage, activités sociales;
- Coin pour la lecture (17) ou la détente (16);
- Points d'observation de la nature (16) et de l'eau;
- Événements (8);
- Pêche (5);
- La promenade devrait être le trait d'union entre le centre-ville et la nature, et les activités commerciales, de divertissement, de restauration, devraient se dérouler plutôt au centre-ville (5);
- Lieu du Défi Gérard-Côté, une course qui aura 25 ans en 2018 (2);
- Camps de découverte de la nature et de la rivière pour les enfants (2);
- Favoriser le contact des enfants avec la nature et les activités de découverte, en particulier les enfants de l'école Christ-Roi (2);
- Aucun événement (2);
- Fête de la pêche;
- Journée découverte de la rivière;
- Lieu citoyen, axe de déplacement pour aller au travail, à l'école;
- Expositions et croque-livre;
- Toutes les activités pouvant intéresser les différents groupes d'âge de notre ville.



### 3.2. Éléments d'aménagement

Les Maskoutains suggèrent différents éléments d'aménagement sur la promenade.

Certains sont liés à des activités sportives, familiales ou de loisirs :

- Pistes de course, de marche et de vélo (13);
- Jeux d'eau (9), avec eau recyclée;
- Escaliers donnant sur la berge (8);
- Sentiers de promenade (6);
- Places, lieux d'animation et scènes en plein air (6);
- Favoriser l'utilisation de la promenade par les enfants (4);
- Créer des pistes de marche/course et de vélo distinctes (6), plus larges (vélo et course) (3) ou à la surface poreuse et perméable aux eaux pluviales sur toute leur longueur (2);
- Créer des pistes multifonctionnelles permettant la pratique de diverses activités (3);
- Améliorer la sécurité des pistes (2) : éviter le bois (glissant) (1) et mettre un miroir lorsque la visibilité est limitée (passage en U sous le pont ferroviaire) (2);
- Aire de jeux pour enfants (3), balançoires et espace familial;
- Un palier plus sauvage en bas de la promenade pour la marche et l'observation de la faune et de la flore, et un palier plus urbain aménagé en haut avec une piste cyclable (3);
- Bonification des installations des Loisirs Christ-Roi pour compléter la promenade (2);
- Supports à vélos (2), abris sécuritaires et éclairés pour les vélos;
- Piste hivernale multifonctions : raquette, ski de fond, marche (2);
- Mieux intégrer les parcs existants le long de la promenade, comme les installations des Loisirs Christ-Roi;
- Aménagements naturels, rien d'artificialisé, matières naturelles ou recyclées;
- Aire ou parcours d'exercices de mise en forme pour les adultes (6);
- Créer des pistes favorisant le transport actif;
- Service de vélos collectifs de type Bixi, accessible, abordable et sécuritaire, destiné aux adultes comme aux enfants (tricycles, vélos et tandems), près du Centre des arts Juliette-Lassonde, des Loisirs Christ-Roi et au point d'accès près de la rue Pratte;
- Stations de gonflage des pneus;
- Barbecues collectifs;
- Foyers;
- Jardins communautaires près des Loisirs Christ-Roi;
- Parc à chiens près des Loisirs Christ-Roi;
- Table aménagée avec un fond de jeu d'échecs.



D'autres invitent à la pause, à la contemplation ou à la détente :

- Bancs (16) en matières naturelles ou recyclées;
- Abris (8);
- Belvédères (8);
- Coins à l'ombre (6)
- Tables de pique-nique ou autre pour manger (3);
- Coins avec chaises ou bancs confortables, chaises longues (2);
- Abris intégrés sous les ponts;
- Différents paliers et haltes, aires de repos, espaces gazonnés;
- Points d'arrêt avec bancs de lecture ou points d'observation et d'information.

D'autres encore relèvent de services permettant de mieux apprécier l'expérience promenade :

- Toilettes (13);
- Fontaines (7);
- Stations d'hydratation (3);
- Espace de restauration (6), aires de pique-nique (4) et restaurant avec terrasse ou resto-pub (2);
- Pare-sons (3) pour diminuer le bruit des trains et de la circulation sous les ponts, par la plantation d'arbres ou entièrement végétalisés;
- Surélever la promenade par rapport à la rivière pour pouvoir l'utiliser dès le début du printemps (3);
- Poubelles (2), bacs de recyclage et de compost;
- Lampadaires (2);
- Kiosques de crème glacée (2), café chaud (l'hiver), frites, fleurs, etc. (nombre limité de permis);
- Lieux pour le soin des enfants (tables à langer, lieux d'allaitement);
- Possibilité d'utiliser les toilettes des Loisirs Christ-Roi et du Centre des arts Juliette-Lassonde;
- Accès au réseau Wi-Fi;
- Camions-restaurants de type food trucks pendant l'été sur un terrain adjacent de la promenade, loin de la berge, avec une ou deux petites structures de jeu pour enfant;
- Élargir la promenade sous les ponts pour protéger les promeneurs en cas de pluie;
- Bacs de fruits et légumes à partager pour les marcheurs.



Certains citoyens expriment des réserves sur certains types d'installations :

- Aucun lieu d'animation, scène en plein air (3), restaurants (5) ou toilettes;
- Les commerces et la restauration devraient être réservés au centre-ville (4);
- Aucun jeu d'eau (2);
- Pas de gros spectacle en plein air;
- La promenade ne doit pas être une piste cyclable;
- Éviter le bois qui se détériore rapidement;
- Les lieux d'animation devraient être situés seulement aux points de rencontre de la promenade et du centre-ville;
- Garder des aménagements de taille modeste;
- Aucun escalier descendant sur la berge;
- Un seul quai fermé est suffisant;
- L'animation son et lumière et les commerces n'ont pas leur place près d'un milieu naturel fragile, ils génèrent des déchets qui pourraient se retrouver dans l'eau et la logistique d'approvisionnement représenterait un défi;
- Je crains une mixité de vocations qui se dérangent les unes les autres.



Plusieurs, enfin, expriment des idées pour bonifier ou transformer la promenade par des aménagements d'envergure qui s'étendent parfois au-delà de la promenade :

- Prolonger la naturalisation au centre-ville (7), entre autres par du verdissement, le remplacement de l'asphalte par des pavés végétalisés, l'interdiction de la voiture à essence, la mise sur pied d'une flotte de véhicules au gaz pour le transport en commun, la création de rues piétonnières (rue des Cascades), etc.;
- Prolonger la promenade du centre nautique à l'est (Porte des Anciens Maires) jusqu'au cimetière au nord, ou même au-delà de l'usine de biométhanisation pour aboutir dans un boisé (4);
- Aménager la scène en plein air derrière le Centre des arts Juliette-Lassonde (4) : avec estrades pour apprécier la Fête nationale ou pour des spectacles à 360 degrés, comme à Upton;
- Prolonger la promenade par un parcours qui intègre les deux rives, la rendre circulaire (3);
- Intégrer la centrale T.-D.-Bouchard à la promenade (2), améliorer son apparence, l'utiliser comme belvédère, aménager une passerelle au-dessus de la rivière pour les photographes et installer sur la plateforme des installations relatant son histoire, celle de l'usine Penman's et du barrage;
- Transférer la gestion de la centrale à une coopérative maskoutaine (2) pour pouvoir mieux protéger la rivière et contrôler le niveau d'eau (2);
- Créer des circuits balisés qui ouvrent sur le Boisé des Douze (2) à partir du pont T.-D.-Bouchard, sur le Jardin Daniel A. Séguin à l'est et sur l'érablière derrière le Séminaire;
- Aménager une plage près du pont de la Concorde ou au parc de la Métairie (2);
- Prolonger la piste cyclable sur la rue Girouard;
- En augmentant le niveau d'eau, créer un plan d'eau au centre-ville pour le kayak, le canot, les pédalos, les petites embarcations motorisées, etc.;
- Rendre disponible un ponton pour traverser la rivière, établir une traverse en canot;
- Créer une passerelle entre les deux rives à la hauteur du Centre culturel Humania;
- Créer un lien entre la promenade et le parc Casimir-Dessaulles;
- Créer un point de vue sur le centre-ville de l'autre côté de la rivière, à partir du parc de la Métairie, et aménager des aires de repos, des accès pour la pêche et des points d'observation;
- Créer des tours guidés dans toute la ville sur l'histoire et le développement de Saint-Hyacinthe;
- Créer une scène au milieu de la rivière et des espaces pour les spectateurs au bord;
- Le transport à l'intérieur du centre-ville pourrait s'effectuer entièrement grâce à de petits véhicules électriques qu'on pourrait louer à partir d'un stationnement régional près de l'autoroute. On y laisserait son véhicule à essence pour prendre un « Vixi », un petit véhicule électrique collectif pour circuler sans bruit et sans essence sur tout le territoire de la ville.



### 3.3. Ce que les Maskoutains aimeraient vivre sur la promenade

Les Maskoutains aiment vivre divers types d'expérience sur la promenade.

Beaucoup évoquent la détente et le contact avec la nature :

- Détente (6);
- La nature (6) : la faune, la flore, la lune;
- Promenades (5);
- Activités ornithologiques (5);
- Profiter de la rivière (2);
- Une expérience relaxante, en famille;
- Sentiers pour la marche.

D'autres mentionnent des activités sportives, culturelles ou sociales :

- Lieu accueillant et convivial pour tous les Maskoutains (4), de tous âges, origines et cultures;
- Sport (2);
- Activité avec la famille et les amis (2);
- Culture;
- Photographie;
- Échecs;
- Partage simple entre les passants;
- Lieu d'accueil pour les résidents et les touristes;
- Événements;
- De la musique comme au centre-ville;
- Une expérience musicale comme les Jeunesses musicales au Mont Orford;
- Circuit commenté sur l'histoire et l'environnement;
- J'aimerais qu'on puisse y amener nos chiens.



D'autres enfin mettent en lumière d'autres aspects :

La proximité des gens :

- Je veux que la promenade soit faite pour le quartier, les gens qui fréquentent le centre-ville et les Maskoutains (5);
- Sentir que les gens sont fiers de la promenade et se la réapproprient (2);
- Je m'inquiète pour les sans-abri qui vivent sur la promenade l'été (2), je suggère de consulter des organismes qui travaillent avec ces clientèles;
- Je veux une promenade interactive, évolutive et près des gens;
- J'aimerais que nous soyons innovants et que nous adoptions un style post-consommation ou néo-contemplatif;
- Penser à l'environnement et aux gens qui fréquentent la promenade;
- Faire de la promotion pour que les gens y viennent;
- J'y renforcerais mes liens avec mes ancêtres maskoutains et amérindiens, avec la nature et l'âme maskoutaine;
- J'aimerais que la Ville consulte les citoyens de nouveau à mi-parcours pendant la conception de la promenade.

La sécurité :

- Améliorer la sécurité de la promenade le soir (11) : éliminer les coins sombres, ajouter de l'éclairage (7), instaurer une surveillance par un policier (2), par un gardien ou par caméras;
- Rendre la promenade plus rassurante par la présence de musiciens ou d'un service d'entretien paysager;
- La promenade est fréquentée par des gens inquiétants, des itinérants saouls (2);
- Nettoyer chaque semaine la partie basse de la promenade (2);
- Soumettre la promenade aux mêmes règlements que dans les parcs sur l'alcool, l'itinérance et les animaux;
- La promenade est un lieu isolé, à l'écart;
- Les gens ont peur de circuler seuls sur la promenade.

L'aménagement :

- Pallier au manque de stationnement, en créer pour les utilisateurs de la promenade (3);
- Faire une promenade semblable à la promenade Samuel-de-Champlain, à Québec;
- Créer une promenade qui favorise le transport actif;
- Créer un endroit paisible pour faire le lien entre la nature et le centre-ville et non une prolongation du centre-ville avec d'autres activités commerciales.



## 4. L'ANIMATION ET LE COMMERCE



Les Maskoutains ont identifié divers éléments qui peuvent renforcer la synergie entre le centre-ville et la promenade, comme les points de rencontre avec le centre-ville.

### 4.1. Points d'accès à la promenade

Les Maskoutains proposent des points d'accès nombreux et variés, présentant divers types d'avantages, et suggèrent aussi des améliorations :

- Accès universel (20) : créer des points d'accès adaptés et des rampes pour les personnes se déplaçant à pied, en vélo, en fauteuil roulant et avec des poussettes ou des remorques à vélo, notamment sous le pont de la Concorde;
- Des points d'accès très bien indiqués et facilement accessibles (6);
- Améliorer le point d'accès sur l'avenue Pratte (4) et l'arrimage avec l'érablière du Séminaire;
- Les points d'accès actuels sont adéquats (4);
- Accès à partir des ponts (3);
- Faciliter l'accès à partir de la rue des Cascades (2);
- Des points d'accès simples (2), pas trop commerciaux, larges (2) ou étroits;
- Plusieurs points tout au long de la promenade;
- Autant de points d'accès que possible : plus il y en a, plus c'est facile d'accéder à la promenade;
- Beaucoup d'accès : des descentes qui offrent des points de vue différents sur la rivière et des accès d'urgence pour faciliter l'entrée et la sortie des secours (2);
- Des glissades pour descendre sur la promenade;
- Des beaux planchers en bois qui se prolongent en terrasses sur l'eau;
- Améliorer le point d'accès sur l'avenue Mondor;
- Marquises au début et à la fin de la promenade;
- Accès par l'avenue de l'Hôtel-Dieu et par le stationnement du Centre des arts Juliette-Lassonde.



## 4.2. Aménagements aux points d'accès

Les citoyens suggèrent différents types d'aménagement aux points d'accès à la promenade.

Plusieurs de leurs suggestions concernent l'affichage ou la publicité :

- Signalisation (4) : début et fin de la promenade, nom des rues transversales, des commerces de proximité (2), des organismes communautaires, des installations de loisirs, des toilettes;
- Affiches de sensibilisation ou d'information sur l'histoire, l'environnement, les points intéressants de la ville ou du centre-ville, les activités locales et touristiques (4);
- Publicité pour des activités (3);
- Publicité par des applications mobiles;
- Panneau d'information, table à pique-nique, présence de la nature (végétation indigène);
- Cartes des lieux cyclables;

D'autres idées sont en lien avec des événements ou des activités culturelles ou sociales :

- Lieux de rencontre (4);
- Plateformes d'événements (3);
- Exposition de photos ou d'art semi-permanente, emblématique de la ville ou autre;
- Activités de commerçants;
- Points de découverte de la promenade (point d'observation d'oiseaux, espace musical, etc.).

Plusieurs citoyens, enfin, émettent des réserves :

- Aucun commerce (15), lieu de rencontre (2), signalisation (2), panneau lumineux, animation;
- Aucune publicité (5), la publicité devrait être réservée au centre-ville;
- Seulement la faune et la flore (2).



### 4.3. Activités ou événements susceptibles de créer une synergie entre le centre-ville et la promenade

Les Maskoutains proposent plusieurs activités et événements, en lien avec divers aspects :

La nature :

- Activités d'observation des poissons, d'amphibiens et de reptiles, dont des espèces menacées ou envahissantes (2);
- Des activités calmes qui ne perturbent pas la nature;
- Un festival d'observation d'oiseaux;
- Des camps de découverte de la nature organisés en collaboration avec le Boisé des Douze et le CCCPEM;
- Guide touristique ou guide nature.

L'histoire, la culture, l'agroalimentaire ou la science :

- La construction du Complexe culturel maskoutain (7) et d'une agora, dans le stationnement du Centre des arts Juliette-Lassonde, près du pont de la Concorde ou à l'emplacement projeté de Réseau Sélection, créerait une formidable synergie entre la promenade et le centre-ville;
- Le Rendez-vous des papilles (2);
- Un parcours raconté avec des plaques commémoratives sur l'histoire et la rivière d'hier à aujourd'hui, des capsules historiques;
- Un centre d'interprétation de l'hydroélectricité.

Le commerce et le divertissement :

- Vente trottoir (2), marché aux puces, marché de Noël;
- Spectacles qui ne perturbent pas la quiétude (2) : de petite envergure, peu bruyants, peu fréquents, sélectionnés avec soin;
- Les activités culturelles devraient être réservées au parc Casimir-Dessaulles (2);
- Aucun événement (2);
- Spectacles du festival Agrirock, spectacles sur l'heure du midi, spectacles de musique acoustique, des démonstrations des étudiants en théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe;
- Amuseurs publics;
- Tombolas;
- Activités de quartier;
- Illuminations près de la rivière la nuit, un peu comme sur le pont Jacques-Cartier.



#### 4.4. Autres suggestions en lien avec l'animation et le commerce

Les répondants au sondage ont aussi fait d'autres suggestions concernant la promenade :

- Attirer les citoyens du centre-ville vers la promenade, favoriser l'intégration de la promenade au centre-ville (9), entre autres par de la signalisation;
- Une promenade qui intègre les aspects écologiques, socioculturels et politiques avant les aspects économiques (2);
- La promenade doit devenir un attrait touristique pour les Maskoutains et les touristes (2);
- La promenade doit devenir un lieu de référence et de convergence pour tous les Maskoutains (2);
- Consulter la SDC Centre-ville Saint-Hyacinthe et les commerçants;
- Un milieu de vie naturel pour et par les citoyens avec une touche culturelle et historique;
- Encourager la pêche, organiser des tournois de pêche;
- Prolonger l'éclairage du centre-ville sur la promenade pour créer une continuité;
- Attirer la future clientèle du nord de la ville et du Centre de congrès;
- Embellir la promenade pour donner envie aux citoyens d'aller s'y promener avant ou après une sortie au centre-ville;
- S'inspirer du Vieux-Terrebonne, du parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles, à Québec, de la promenade Jacques-Cartier, à Portneuf, ou du parc de la Rivière-des-Milles-Îles, à Laval;
- Une promenade réfléchie avec des experts;
- De la musique et un accès plus facile au centre-ville;
- Des expositions d'artistes et d'artisans d'ici;
- Une mascotte;
- Dans le prolongement de l'avenue Hôtel-Dieu, on pourrait créer une terrasse surélevée à la hauteur du muret protecteur en béton, et aménager des stationnements sous cette terrasse. Ce point d'observation en hauteur offrirait une belle vue sur la rivière.



## 5. L'ART ET LA CULTURE



Les Maskoutains ont émis plusieurs recommandations quant à la place de la culture dans l'aménagement de la promenade Gérard-Côté, notamment la présence d'œuvres artistiques et les aménagements artistiques et culturels.

### 5.1. La place de l'art et de la culture

Les Maskoutains envisagent la place de la culture sous différents angles sur la promenade.

Oeuvres, expositions et espaces de création :

- Murales (6) : artistiques, historiques, sous les ponts, sur les murets, sur les murs des édifices;
- Sculptures (6) dans des troncs d'arbres morts ou dangereux, en matériaux nobles ou recyclés, en argile brisée qui rappelle la fragilité de la rivière, réalisées par Claude Millette, en forme de grosse bottine pour évoquer l'industrie de la chaussure;
- Des œuvres par des gens d'ici, des artistes locaux (5) ou inspirées de la nature (3);
- L'intégration de tuyaux d'orgues (5) dans des structures architecturales ou lumineuses;
- Des espaces de création pour les gens de tous horizons (4);
- Des installations sonores (3) et expériences multisensorielles;
- Expositions d'art (2), œuvres d'art, concours artistiques, art urbain, symposiums;
- Art naturel intégré au concept de la rivière (ex. : lac Boivin à Granby, avec la Fondation SÉTHY);
- Des monuments historiques, citations;
- Lieu d'échanges culturels;
- Abris intégrés sous les trois ponts, dont un consacré à l'art de rue : tous les Maskoutains pourraient y peindre;
- Clin d'œil aux groupes de musique populaire des années 1960 et 1970, à Willie Lamothe;
- Des œuvres peintes périodiquement sur le mur de béton qui seraient sélectionnées par un comité, comme à Philadelphie, pour faire de Saint-Hyacinthe un musée à ciel ouvert.

Place de la culture :

- Une place sobre et discrète pour la culture (2), afin d'éviter de se sentir envahis : les graffitis sont déjà omniprésents;
- L'art doit évoquer les efforts des Maskoutains pour construire un avenir meilleur;
- La nature doit occuper la première place (2).



## 5.2. Les aménagements artistiques et culturels

Les citoyens suggèrent plusieurs aménagements en lien avec l'art et la culture :

- Parcours d'interprétation historique (7), d'art public, d'interprétation de la nature, d'arts visuels le soir avec de la musique et des jeux de lumières;
- Espaces-galeries (4);
- Lieux de diffusion communautaire (ex. pianos publics, expositions de photos extérieures);
- Agora (8) pour le cinéma en plein air, le théâtre, l'enseignement, les spectacles, la musique;
- J'aimerais beaucoup que les Maskoutains puissent écrire sur les murs des ponts, dessiner et taguer librement.

## 5.3. Autres suggestions en lien avec l'art et la culture

- Inviter les artistes et les marchands de beaux objets du centre-ville à participer à ce volet;
- Je suggère de mettre en lien la promenade avec les galeries du centre-ville ou, éventuellement, avec la galerie et des expositions itinérantes du Complexe culturel maskoutain;
- Il faut rassembler autant d'éléments culturels que possible au centre-ville;
- Pas trop de culture et d'art, je préfère mettre en valeur la nature;
- Je suggère de donner carte blanche aux experts;
- Consulter nos artistes locaux;
- Des tableaux ou de beaux graffitis;
- Faire une place à l'art culinaire;
- Aucune suggestion (3).



## 6. AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LA PROMENADE

Les Maskoutains ont profité de cette section pour rappeler ce qui leur tient à cœur ou pour souligner des points qu'ils n'avaient pu exprimer dans les sections précédentes.

Les citoyens ont également exprimé certaines réserves, et des félicitations :

- Deux personnes s'opposent au projet, considérant que la promenade et la rivière présentent peu d'intérêt et que les fonds publics seraient mieux utilisés à d'autres fins;
- J'aime beaucoup ce qui a été fait à Québec et j'espère retrouver un peu de la promenade Samuel-de-Champlain à Saint-Hyacinthe (2);
- Félicitations de réaliser cette consultation publique (2);
- Merci pour votre beau travail. Il ne sera pas facile de plaire à tous;
- Merci, vous me faites rêver en couleur et vous rehaussez mes attentes;
- Merci, j'ai hâte!;
- Sérieux, si vous faites tout ça, la promenade va être malade!;
- J'étais très content quand j'ai su que Daoust Lestage avait remporté l'appel d'offres.



# CONCLUSION

En conclusion, les gens sont très attachés à leur promenade, et ont offert des recommandations riches dans toutes les dimensions de la consultation.

## L'histoire

Les citoyens sont conscients de leur histoire et ont identifié plusieurs personnages, repères et grands chantiers historiques importants à prendre en considération dans la conception des plans et devis. Leurs suggestions touchent à l'histoire culturelle, politique, sportive, religieuse, industrielle et agricole de Saint-Hyacinthe. L'histoire personnelle des Maskoutains révèle que la promenade est pour eux un lieu chargé de souvenirs, et plusieurs suggèrent d'élaborer sur la promenade des activités en lien avec l'histoire de Saint-Hyacinthe et de la rivière.

## Le paysage et l'environnement

La nature, le paysage et l'environnement sont aussi très importants pour les citoyens, et c'est sans doute cet aspect qui ressort le plus fortement dans toute la consultation. Les Maskoutains veulent préserver le contact avec la nature, la faune, la flore, la rivière et l'environnement.

Leurs suggestions en rapport avec ces aspects sont riches et diversifiées, autant sur le plan du respect de la nature et de l'environnement que de la préservation des espèces indigènes, de l'amélioration de la propreté et de la protection de la faune et de la flore. De nombreux Maskoutains recommandent de consulter des experts en environnement avant de s'engager dans le réaménagement de la nouvelle promenade.

## L'expérience promenade

Les Maskoutains aiment pratiquer de nombreuses activités sur la promenade, comme le vélo, la marche, la course, la lecture et la détente. Certains éléments d'aménagement sont incontournables, notamment des bancs, des abris, des toilettes et des pistes destinées à la course, la marche ou le vélo.

Si certains voient avec plaisir des événements, des spectacles et de l'animation s'y dérouler, d'autres ont des réticences et désirent en préserver la tranquillité. Dans le même ordre d'idées, la présence de restaurants ne fait pas l'unanimité. L'éclairage est souhaité par plusieurs pour améliorer la sécurité, tandis que d'autres préféreraient l'éviter pour ne pas perturber la faune.

## L'animation et le commerce

Les Maskoutains voient de nombreuses occasions de créer une synergie entre le centre-ville et la promenade. Beaucoup souhaitent toutefois que ces lieux conservent leurs personnalités distinctes : la promenade comme lieu de rencontre avec la nature, et le centre-ville comme lieu d'animation, d'événements et de restauration.

Les citoyens recommandent de créer beaucoup de points d'accès à la promenade, et de la rendre accessible aux fauteuils roulants, aux poussettes, aux piétons et aux vélos. Ils envisagent ces points d'accès comme des lieux de rencontre, où pourraient aussi apparaître certaines publicités ou affiches d'information. Beaucoup, toutefois, souhaitent que ces lieux soient exempts de publicité ou d'activités commerciales. Sur la promenade elle-même, la plupart des Maskoutains suggèrent des événements calmes en lien avec la nature, l'histoire ou la culture.



## La place de l'art et de la culture

Les Maskoutains accordent une belle place à la culture. Ils voudraient y voir des murales, des expositions, des espaces-galeries et des sculptures, entre autres. La promenade est pour eux un lieu d'expression artistique collectif. Certains recommandent de créer des liens avec les galeries du centre-ville et les artistes d'ici et beaucoup suggèrent des parcours sous différentes thématiques : artistiques, culturelles, historiques ou environnementales.

## La sécurité

La sécurité sur la promenade est ressortie comme un aspect important tout au long de la consultation. L'éloignement de la promenade par rapport au centre-ville, le manque d'éclairage et la présence d'itinérants pendant l'été suscitent un sentiment d'insécurité. Plusieurs demandent davantage d'éclairage et de la surveillance policière. Une personne recommande d'élaborer ce projet en partenariat avec un organisme s'occupant des sans-abri.

## Un lieu de rencontre

À travers toute la consultation, la promenade ressort aussi comme un lieu de rencontre et de partage. Les Maskoutains veulent sentir que cette promenade est près des gens, qu'elle est créée pour eux et qu'elle est propre à les rassembler. Ainsi, les gens veulent des installations pour y venir en famille ou entre amis, des espaces de création collectifs, des bacs de fruits et légumes à partager ainsi que des lieux de rencontre aux points d'accès.

Bref, cette consultation a permis de révéler les priorités des Maskoutains en ce qui concerne le réaménagement de leur future promenade, et offre des pistes de réflexion pertinentes pour l'élaboration des plans et devis.



## Gérard Côté, un personnage légendaire

Par Paul Foisy

Chercheur en histoire et spécialiste de l'histoire du sport québécois



Mémoire présenté à la Ville de Saint-Hyacinthe  
concernant le réaménagement de la promenade Gérard-Côté

Saint-Hyacinthe, le 12 juin 2017

## Résumé

Dans le cadre de la consultation publique tenue par la Ville de Saint-Hyacinthe concernant le réaménagement de la promenade Gérard-Côté, je propose que la Ville de Saint-Hyacinthe profite de ces importants travaux afin d'honorer de façon significative la mémoire de Gérard Côté afin que les exploits de cet athlète soient mieux connus et que ce personnage devienne un sujet de fierté pour la population maskoutaine.

## Qui suis-je ?

Membre du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe depuis 1995, je travaille sans relâche à explorer et faire découvrir l'histoire de Saint-Hyacinthe par le biais de nombreuses chroniques d'histoire et de cahiers spéciaux publiés dans le journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*. Depuis 2011, j'ai également publié et édité quatre cahiers d'histoire consacrés à la culture sportive maskoutaine. J'ai réalisé quelques-unes des [expositions virtuelles](#) publiées sur le site internet du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe dont une sur La Bonne Chanson et une autre sur le Marché public. De plus, au niveau local, j'ai effectué la recherche et la rédaction de deux séries (2015-2017) de panneaux d'information sur des [personnages remarquables de Saint-Hyacinthe](#) dont le nom est associé à des espaces publics maskoutains. J'ai aussi participé à la recherche et à la rédaction du livre *Saint-Hyacinthe 1748-1998*, publié chez Septentrion en 1998.

Sur la scène nationale, j'ai publié la biographie de Gérard Côté intitulée *Gérard Côté, 192 000 kilomètres au pas de course*, en 2011 dans la Collection KMag ; j'ai codirigé et participé à la rédaction du *Dictionnaire des Grands Oubliés du sport québécois (1850-1950)*, chez Septentrion (2013), et j'ai publié des articles dans la revue Cap-aux-Diamants et dans le Bulletin d'histoire politique. En 2008 et 2011, j'ai été responsable du site internet (recherche et rédaction) du Panthéon des sports du Québec (2008-2011) et j'ai été membre du Comité de sélection du Panthéon des sports du Québec (2010-2013). Puis, j'ai également publié bon nombre d'articles sur le site internet de L'encyclopédie canadienne. Finalement, j'ai été l'éditeur et rédacteur de Sport et Société, un site internet consacré à l'histoire sportive du Québec de 2011 à 2016 qui regroupait plusieurs spécialistes du domaine.

### **G rard C t , un grand champion maskoutain**

G rard C t  est sans aucun doute le sportif issu de la r gion maskoutaine ayant connu le plus de succ s. Cet athl te, n    Saint-Barnab  Sud le 27 juillet 1913, est dot  d'une force de caract re et d'une d termination   toute  preuve. Il pratique la course   pied pendant 25 ans.

En plus de s'adonner   la course   pied, C t  est un adepte de la course en raquettes. S'il est c l bre pour ses quatre victoires au Marathon de Boston, il ne faut pas perdre de vue qu'il court depuis pr s de dix ans avant de remporter ses premiers succ s   Boston en 1940. Pendant ces neuf premi res ann es d'efforts et d'entra nement, il participe   des courses   raquettes et m me   quelques comp titions de patins   roulettes.

  l'aube des ann es 1930, en pleine crise  conomique, le jeune C t , install    Saint-Hyacinthe depuis 1927, commence   participer   des activit s sportives. Au d part, il s'adonne   la boxe, un des sports les plus en vogue   l' poque. Il fait de la course   pied pour acqu rir une plus grande forme physique. Puis, en juillet 1931, les coureurs du marathon Peter Dawson s'arr tent   Saint-Hyacinthe pour la premi re  tape de cette grande comp tition de 800 kilom tres   relais. « *Quand G rard C t  a vu les grands coureurs passer chez lui, il a eu la pi  re. La course   pied serait d sormais son sport de pr dilection...* », note Philippe Cantin dans le journal *La Presse* du 11 octobre 1991.

Le 4 octobre 1931, il dispute sa premi re course et remporte la victoire : il franchit la distance Sainte-Madeleine/Saint-Hyacinthe en un temps de 1 h 13 min.   partir de 1935, les r dacteurs des principaux journaux qu b cois remarquent les performances de l'athl te maskoutain et ils le favorisent pour la victoire. L'ann e 1935 sera d terminante puisqu'il participe   plusieurs comp titions d'envergure nationale : marathon Chicklets de Montr al, marathon de Toronto et marathon de Yonkers o  il se classe douzi me. En avril 1936, il se pr sente au Marathon de Boston pour la premi re fois.

En octobre 1937, il remporte sa premi re victoire d'importance en devenant champion canadien du marathon. Par la suite, certains journaux am ricains le favorisent pour remporter le Marathon de Boston. Il r ussira l'exploit en 1940 tout en remportant le Yonkers au mois de novembre. La presse canadienne en fait l'athl te canadien par excellence et il est d sormais per u comme un grand champion.

La Seconde Guerre mondiale vient d jouer ses projets de participer aux Jeux olympiques de 1940 et 1944. Ce n'est qu'en 1948 qu'il aura l'occasion de remporter une m daille olympique. Cette pr sence aux Jeux de Londres fait de lui le premier Maskoutain   participer aux Olympiques. Son ann e 1948 est exceptionnelle puisqu'il remporte successivement les marathons de Boston, Los Angeles et Hamilton o  le comit  olympique canadien l'oblige   courir afin d'assurer sa participation aux Jeux.

Malheureusement, les quatre épreuves se déroulent dans un laps de temps relativement court. Il se présente à Londres dans un état de fatigue qui l'empêche d'obtenir un podium olympique. Cette défaite est sans aucun doute celle qui le marque le plus.

Fait intéressant à noter, en 1956, vingt-cinq ans après avoir participé à sa première course, il termine sa carrière en refaisant la course Sainte-Madeleine/Saint-Hyacinthe. Il réalise alors un temps de 1 h 10 min franchissant le fil d'arrivée en cinquième position.

En plus de connaître une carrière exceptionnelle en tant qu'athlète, Gérard Côté s'implique dans la communauté maskoutaine en présentant le marathon de Saint-Hyacinthe de 1947 à 1975.

### **Un palmarès exceptionnel**

Dans un document publié par Loto-Québec, intitulé *Gérard Côté, Un quart de siècle d'histoire 1931-1956*, M. Côté fait la nomenclature des marathons auxquels il a participé. En 89 compétitions, il termine 77 fois parmi les dix premiers. Il remporte la victoire lors de 24 épreuves dont quatre fois à Boston, trois fois à New York et une fois à Los Angeles lors de sa seule participation à cette compétition. Il termine au deuxième rang à quatorze reprises et finit troisième plus de treize fois.

Il participe aux Jeux olympiques de Londres en 1948 et aux Jeux de l'Empire (Jeux du Commonwealth) en 1950 à Auckland (Nouvelle-Zélande) et à Vancouver en 1954. De plus, il est couronné champion canadien du marathon à quatre reprises.

Il décède le 12 juin 1993, une semaine après l'inauguration de la promenade Gérard-Côté à Saint-Hyacinthe. Sa longue carrière et ses succès exceptionnels font de lui un personnage légendaire.

<i>Les principales distinctions de Gérard Côté</i>	
1940	Gagnant du trophée Lou Marsh pour le meilleur athlète canadien
1940	Gagnant du trophée Norton H. Crow pour le meilleur athlète canadien
1940	Gagnant du trophée Jos Catarinich pour le meilleur athlète canadien-français
1940	Gagnant du trophée Leslie J. Jarvis pour le meilleur athlète sur piste
1955	Élu au Temple de la Renommée olympique du Canada
1956	Élu au Temple de la Renommée des sports canadiens
1989	Décoré de l'Ordre national du Québec
1990	Nommé membre de l'Ordre du Canada
1991	Élu au Temple de la renommée du Panthéon des Sports du Québec
1993	Récipiendaire de la médaille commémorative du 125 <sup>e</sup> anniversaire du Canada
2000	Sa carrière est reconnue comme étant le troisième plus haut fait sportif du XX <sup>e</sup> Siècle par l'Armée canadienne

### **Un athlète de haut niveau reconnu**

Nous retenons de la carrière de Gérard Côté que ses principaux faits d'armes sont ses quatre victoires au Marathon de Boston (1940 – 1943 – 1944 – 1948), ses trois championnats américains remportés à Yonkers (1940 – 1943 – 1946) et sa participation aux Jeux olympiques de Londres en 1948.

Lorsqu'il revient à Montréal après sa première victoire à Boston en 1940, Gérard Côté reçoit un accueil exceptionnel pour l'époque. Une grande foule l'attend à la gare Windsor et le porte en triomphe à son arrivée. Peu après, plus de 25 000 personnes assistent à un défilé dans les rues de Montréal. Ce ne sont pas les Canadiens de Montréal qui défilent, mais bien un homme seul, Gérard Côté qui est désormais considéré comme le successeur du grand Édouard Fabre qui a gagné le Marathon de Boston en 1915.

Dès cette première victoire, Gérard Côté s'affiche comme le plus grand athlète québécois de son époque. Quelques mois après sa victoire à Boston, il met la main sur le titre de champion américain en franchissant la ligne d'arrivée du marathon de Yonkers en première position. Quelques semaines après cette deuxième victoire importante, le personnage de Gérard Côté est consacré ! L'organisme *Montreal Sportmen's Association* le nomme meilleur athlète pour l'année 1940. Puis, à la fin de l'année, on le nomme récipiendaire du trophée Lou-Marsh décerné au meilleur athlète de l'année au Canada.

Après ses deux nominations prestigieuses remises par des anglophones, la communauté francophone du Québec s'interroge sérieusement : de quelle façon sommes-nous en mesure d'exprimer notre fierté au sujet de ce grand athlète de chez nous ? En effet, à l'époque, il n'y a ni trophée ni récompense pour souligner les performances du meilleur athlète canadien-français ou du meilleur athlète québécois ! Quelques membres de la communauté sportive canadienne-française répondent à l'appel et mettent rapidement sur pied la remise du trophée Jos-Cattarinch pour souligner les exploits de Gérard Côté. Près de 500 personnes assistent à la soirée du 8 février 1941 qui réunit tout le gratin sportif du Québec pour rendre hommage au Maskoutain.

**Vous avez bien lu : on a créé un trophée pour reconnaître les exploits de Gérard Côté, car aucun athlète du Québec n'avait atteint ce niveau d'excellence auparavant ! Ainsi, la soirée du 8 février 1941 marque un jalon important de l'histoire du Québec, car pour la première fois la communauté sportive du Québec célèbre avec faste un des siens.**

### **Un personnage soutenu par sa communauté**

À la suite de ses succès de 1940 et des marques de reconnaissance qui lui ont été remises par la suite, Gérard Côté a remporté de nouvelles épreuves. Ses exploits attisent la fierté des Canadiens français qui le suivent par le biais de milliers d'articles de presse qui lui seront consacrés. De fait, il est considéré comme un des plus grands athlètes du Québec et du Canada.

Célébré par ses contemporains, ce grand athlète maskoutain a toujours reçu un appui inconditionnel des dirigeants de la Ville de Saint-Hyacinthe. Cette reconnaissance a pris forme de soutien financier au cours de sa carrière. Cette aide financière l'aidait à payer le coût de ses voyages. En plus du support de la Ville, Gérard Côté effectuait régulièrement la tournée de ses amis. Fiers de compter parmi eux un personnage d'une telle envergure, les commerçants et industriels de Saint-Hyacinthe lui venaient en aide année après année et célébraient à travers ses exploits leur fierté d'être Maskoutains.

Heureux de porter le nom de Saint-Hyacinthe à travers le monde, Gérard Côté s'est impliqué sans relâche au sein de la communauté maskoutaine après sa carrière sportive. Entre autres, il est le président fondateur de l'O.T.J. Sainte-Rosalie, en 1960, et il organise une épreuve de course à pied, le Marathon de Saint-Hyacinthe de 1947 à 1975.

La renommée de Gérard Côté et la qualité de son organisation lui ont permis d'attirer à Saint-Hyacinthe, les meilleurs coureurs du Canada et du Nord-Est des États-Unis. Le Marathon de Saint-Hyacinthe a été l'épreuve désignant le champion canadien du marathon à plusieurs reprises et l'événement attirait une foule nombreuse année après année. Fort de mes recherches et de mon expertise en histoire de la course à pied au Québec, j'affirme qu'au cours des décennies 1950 et 1960, Saint-Hyacinthe était la capitale de la course sur route au Québec.

Au cours de toutes ses années de présentation du Marathon de Saint-Hyacinthe, Gérard Côté a bénéficié de l'appui de la Ville de Saint-Hyacinthe tant au niveau financier qu'au niveau des services.

Au cours de la décennie 1980, alors que le Québec connaît sa première grande vague de popularité de la course à pied, Gérard Côté devient le porte-parole du circuit provincial de course, commandité par Loto-Québec. À ce titre, il demeure un modèle, une légende vivante pour les milliers de coureurs qu'il rencontre. À ce moment, les exploits de Gérard Côté ne sont pas encore oubliés. La fin des années 1980 amène une autre série d'honneurs qui marquent sa grande carrière d'athlète. En 1991, lors de la première intronisation du Temple de la renommée du Panthéon des sports du Québec, il entre dans la légende aux côtés de Maurice Richard, Gilles Villeneuve, Gaétan Boucher, Pierre Harvey, Sylvie Bernier et Georges Vézina.

Tous les experts le confirment : Gérard Côté fait partie des grands athlètes québécois. D'ailleurs, le matin où Jacques Villeneuve remporte le Championnat du monde de Formule 1 en 1997, le journaliste Réjean Tremblay écrit ceci : « Si jamais cette nuit Jacques Villeneuve était champion du monde des pilotes de Formule 1, ça se comparerait à quoi ? À Gaétan Boucher et ses deux médailles d'or à Sarajevo ? À Myriam Bédard et à ses deux médailles d'or à Lillehammer ? À Guy Lafleur et à ses championnats des compteurs de la Ligue nationale. À Maurice Richard qui, à son époque, a porté tout un peuple sur ces épaules ? À Gérard Côté et ses quatre victoires au Marathon de Boston ? » En fait toute la fierté des Canadiens français du début des années 1940 allait vers Gérard Côté, juste avant qu'entre en scène Maurice Richard qui avec le temps est

devenu un personnage plus grand que nature. À la blague, je dis souvent que Gérard Côté n'est pas le Maurice Richard de la course à pied, c'est plutôt Maurice Richard qui est le Gérard Côté du hockey !

### **Le musée Gérard-Côté**

Le 28 février 1989, Gérard Côté est reçu à l'Hôtel de Ville de Saint-Hyacinthe pour marquer sa nomination à l'Ordre national du Québec. C'est le premier Maskoutain qui est décoré de cet ordre. Lors de l'événement, le maire Clément Rhéaume « confirme une fois de plus qu'une salle "Musée Gérard-Côté" aura sa place dans le bâtiment polyvalent que la Ville entend construite dans le parc des Patriotes. » Dans son allocution, le maire Rhéaume affirme que c'est un juste retour des choses que [dans] la bâtisse qui sera érigée sous peu dans le parc des Patriotes, on puisse trouver une espace où seront regroupés les trophées, médailles et autres souvenirs du grand marathonien que fut Gérard Côté.

Malheureusement, le projet de réaliser un espace dédié à la mémoire de Gérard Côté ne se concrétise pas. Dans l'édition du journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, le 13 octobre 1992, quelques jours avant l'adoption d'un règlement municipal changeant l'appellation de La Promenade pour celui de La Promenade Gérard Côté, Pierre Bornais, sous le nom de plume de Le Taciturne y va comme suit : « La Ville de Saint-Hyacinthe s'apprête à changer la désignation de La Promenade pour la nommer désormais La Promenade Gérard-Côté. Qui n'a pas entendu parler de Gérard Côté, le grand marathonien ? À Saint-Hyacinthe, il est connu comme "Barabas dans la passion". Cet homme a pendant de nombreuses années fait parlé de Saint-Hyacinthe un peu partout dans le monde en se pointant à des marathons et en raflant tous les prix. Aux États-Unis, on aurait probablement érigé un monument en souvenir de ses exploits. Ici, on donne son nom à une promenade. Remarquez que c'est mieux que rien du tout. Mais n'aurait-il pas été plus pratique pour M. Côté, toujours vivant il faut le rappeler, qu'on lui attribue une salle où il puisse exposer ses nombreux trophées et ses milliers de médailles ? »

Le 12 juillet 1993, une semaine après l'inauguration de la promenade Gérard-Côté, le grand athlète maskoutain rend l'âme et Saint-Hyacinthe perd un de ses plus grands ambassadeurs.

### **Un espace dédié à la mémoire de Gérard Côté**

Le nom de Gérard Côté est aujourd'hui présent à Saint-Hyacinthe. En plus de la promenade, son nom est associé à un pavillon, à un parc et à une rue, tous situés dans le secteur de Sainte-Rosalie. Cette reconnaissance au niveau toponymique est le fruit du travail de la municipalité de Sainte-Rosalie qui a reconnu avec force l'apport de Gérard

Côté pour son lieu de résidence. Avec la dernière fusion municipale, les autorités de Saint-Hyacinthe ont décidé de conserver le nom de Gérard Côté à ces éléments. Ce qui est bien en soit, mais le problème est ailleurs.

Actuellement, quelques trophées et photographies de Gérard Côté appartenant à son fils sont exposés dans une vitrine dans le centre de loisirs Rosalie-Papineau dans le quartier Sainte-Rosalie. Depuis 1994, un événement annuel, le Défi Gérard-Côté, rend également hommage à ce grand personnage. Par contre, très peu de gens connaissent qui était vraiment Gérard Côté et de quelle façon la Ville de Saint-Hyacinthe l'a toujours appuyé.

Dans le cadre des travaux de réfection de la promenade Gérard-Côté, nous proposons qu'un espace dédié à la mémoire de Gérard Côté soit aménagé sur la promenade. Nous croyons que l'érection d'une statue viendrait confirmer le rôle important que Gérard Côté a joué dans l'histoire de Saint-Hyacinthe. Cet espace serait complété par quelques panneaux d'interprétation relatant les plus hauts faits de sa carrière et l'appui inconditionnel de la Ville de Saint-Hyacinthe et des citoyens envers lui.

D'autres grands athlètes québécois ont eu le privilège d'avoir des statues érigées en leur honneur. Pensons aux joueurs de hockey Maurice Richard, Jean Béliveau et Guy Lafleur à Montréal ; à Louis Cyr à Saint-Jean-de-Matha ; à Sylvie Daigle à Sherbrooke ; à la coureuse Émilie Mondor à Mascouche et finalement, le bel hommage rendu à Jackie Robinson devant le Stade olympique à Montréal.

Je crois aussi que la Ville de Saint-Hyacinthe pourrait également publier une exposition virtuelle consacrée à Gérard Côté dans la section Patrimoine de son site internet. Une entente avec le Conseil de la culture de Saint-Hyacinthe pourrait facilement être mise de l'avant pour trouver le financement nécessaire à la recherche et à la rédaction d'une telle exposition.

Pour plusieurs de nos contemporains, le nom de Gérard Côté demeure un parc, un pavillon, une promenade sans que l'on sache vraiment quelle était la nature des exploits de ce personnage légendaire. Un espace dédié en son honneur sur la promenade et la présence d'une exposition virtuelle permettraient de célébrer notre fierté d'être Maskoutain et de consolider la mémoire de ce grand athlète de Saint-Hyacinthe.

Photo de la page couverture:

Gérard Côté remporte le Marathon de Boston en 1940 en portant fièrement le nom de Saint-Hyacinthe sur son gilet. Collection François Côté.

# MÉMOIRE POUR «RÊVER» LA PROMENADE GÉRARD-CÔTÉ

Par le Comité des citoyens et citoyennes pour la  
protection de l'environnement

## Résumé

Pour le CCCPEM, l'environnement est écologique, social, culturel, politique - bien que non partisan - et économique. Tout doit être pensé, rêvé comme le renforcement d'un écosystème au maillage parfois fragile. La Promenade Gérard-Côté devient ainsi trait d'union, un lien fort entre la rivière et son centre-ville, ses habitants, leur histoire, leur vision, leur sens de l'innovation, leur goût de l'art, de la nature et de la beauté.



Comité de citoyens et  
citoyennes pour la protection  
de l'environnement maskoutain

# Mémoire pour rêver la Promenade Gérard-Côté

## Les citoyennes et citoyens que nous sommes

Pour le *Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement*, l'environnement que nous tentons de conserver, protéger, sauvegarder ou revitaliser est plus grand que le seul aspect écologique. Pour le CCCPEM, l'environnement est écologique, social, culturel, politique - bien que non partisan - et bien sûr économique. Nous mettons quand même cet aspect du plan en dernier lieu puisque depuis trop d'années maintenant nous jugeons nos projets, nos visions et nos rêves sous ce seul angle bien insuffisant pour établir une vision globale de tous les besoins et les forces des Maskoutains, pour garder vivante l'âme de la Cité, de leur lucidité face à certains problèmes appréhendés tels les changements climatiques, par exemple. Nous mettons l'aspect économique en dernier, parce que nous saurons mieux justifier des dépenses supplémentaires dès le début des travaux que si nous lésinons maintenant sans égards pour tous les impacts environnementaux que nos économies risquent de nous coûter plus tard ; impacts qui nous obligeraient à recommencer alors que nous n'aurons plus de budget de secours ; ou qui tueraient irrémédiablement des pans de vie de notre écosystème.

La promenade Gérard-Côté existe déjà. Elle est déjà digne. Mais elle doit non seulement être repensée, elle doit s'intégrer à un plan d'urbanisation de notre centre-ville, elle doit être harmonisée à toutes nos autres activités urbaines, à tous nos projets. Et tous ces projets doivent être discutés ensemble comme vous nous invitez à le faire aujourd'hui. Les Maskoutains veulent mériter pleinement leur titre de citoyennes et citoyens de Saint-Hyacinthe en participant pleinement à la vie démocratique municipale.

Si nous disposons d'outils et d'un personnel compétent pour rêver le projet de la Promenade, il nous semble que nous devrions fonder un **Comité coordonnateur constitué de citoyens tirés au sort et d'experts de l'environnement *au sens large***, mais avec l'OBV de Yamaska aussi, afin d'apporter leur concours au Conseil municipal et aux architectes choisis. Le projet s'élaborera à la vitesse requise pour aboutir au meilleur, c'est-à-dire, **prudemment** et **résolument** à la fois.

**Nous le répétons : l'environnement ce n'est pas juste vert comme les arbres et bleu comme l'eau, c'est aussi rouge comme le cœur, orange comme le feu de nos âmes et pur comme l'air devrait être.**

Ce comité veillera avec vous à penser aux conséquences des changements climatiques

1. Prolonger la promenade (actuellement 2,4 km). Du club nautique à l'est (Porte des Anciens Maires) jusqu'après le cimetière au nord, au-delà même de l'usine de biométhanisation et pourquoi pas, aboutir dans un boisé, l'un de ceux qui sont toujours menacés de rétrécir alors qu'ils font échec aux îlots de chaleur efficacement.
2. La promenade aura deux voies réservées a) piétonnière et b) cycliste (vélo, patins).
3. Sa surface sera poreuse, perméable aux eaux pluviales, végétalisée sur toute sa longueur de plantes et fleurs aquatiques, de buissons qui ne cacheront jamais cette rivière que nous allons apprendre à mieux aimer. Mais on envie aussi les saules gigantesques qui ombragent le ruisseau des Douze... Les arbres savent rafraîchir et diminuer les îlots de chaleur et ce, même sur la rivière qui a déjà une fâcheuse tendance à s'assécher rapidement.<sup>1</sup>
4. Plusieurs descentes de la rue vers la promenade seront prévues puisque la longueur se multipliant, il est impératif qu'on puisse y accéder par plusieurs points et en sortir rapidement si urgence. Question de sécurité. Les accès au Boisé des Douze aussi bien aux sentiers qu'au ruisseau sont remarquables à cet égard.
5. Pour agrémenter et protéger les berges de la promenade, on aménagera des noues végétalisées (fossés qui pourraient séparer les deux voies piétonnière et cycliste) et des jardins de pluie où l'on cultivera des *Incroyables comestibles* tout en permettant une meilleure recharge de la nappe phréatique et un allègement des eaux pluviales vers les égouts municipaux.

De plus, des jardins de pluie aménagés comme des milieux humides avec plantes aquatiques filtrantes ou oxygénantes qui aideront à la filtration de l'eau, à la stabilisation des espèces qui y vivent, à cette biodiversité que nous chérissons.

Il est possible que nous ayons à repenser la masse de béton qui longe le parc de la Porte des Anciens Maires jusqu'au débarcadère puisque lors d'épisodes de canicule, cette portion de la rivière se métamorphose en étang où pullulent les algues. Les experts de ROBVO associés aux experts d'Ouranos sauront certes nous proposer une installation anti-inondation durable, anti-érosion, anti-glissement de terrain mais qui permette aussi de laisser respirer la rivière à cet endroit<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Brigitte Trahan, *Trois-Rivières s'adapte aux changements climatiques*, Le Nouvelliste, 4 juillet 2013. Julien St-Laurent a fait plusieurs suivis de ces réalisations et seraient assurément un modèle à suivre pour notre municipalité. Adaptation aux changements climatiques en milieu municipal : trois ans de mise en œuvre.

<sup>2</sup> [Outil d'autodiagnostic municipal en gestion durable des eaux pluviales](#), voir Annexe 1.

Ce comité veillera avec vous à gérer efficacement ses eaux pluviales, à protéger la fragile rivière Yamaska

1. La promenade devra être élargie sous les ponts Barsalou, Morison et T.D.-Bouchard afin de permettre de protéger les promeneurs en cas de pluie. Des bancs y seront installés.
2. Nous allons intégrer la **Centrale T.D.-Bouchard** dans le parcours. Puisqu'elle nous appartiendra sous peu (sourires confiants), la centrale ne turbinera pas l'été aux jours de plus grande affluence. Mais les Maskoutains pourront la visiter, l'appivoiser et comprendre sa nouvelle gérance qui favorisera son intégration harmonieuse à l'environnement et à la santé du Centre-Ville.

Aux temps d'activités hydroélectriques, c'est-à-dire quand le débit d'eau permettra de turbiner sans impact sur l'environnement, seul le belvédère sera accessible mais il constitue déjà un point de vue intéressant sur la rivière en amont. On pourra y aménager une passerelle qui avance sur la rivière pour les photographes amateurs tandis que la plate-forme disposera d'affiches et d'installations relatant son histoire et celui du barrage Penman's de l'époque.

3. Un vaste programme de sensibilisation et d'information sera prévu tout le long de la rivière la plus fragile du Québec et dont la qualité de l'eau est si souvent compromise par les eaux de ruissellement, les pesticides, les déchets agricoles, les berges riveraines étroites qui affectent tous les usages de l'eau, souvent gravement. (Par chlorophylle a, Phosphore total, Nitrites-nitrites) Faune, flore, (et pas qu'aquatiques), eau potable, etc. Un guide (étudiant?) y trouverait matière d'enseignement utile sur tout le parcours.
4. La rivière comporte deux rives et c'est sur la rive opposée à la Promenade que se trouve la passe migratoire pour les poissons à hauteur du barrage. Cette passe à poissons est jugée inadéquate depuis 1997 alors que la Commission Doyon la dénonçait. Il y a eu réfection en 2014 mais incomplète à notre avis. Il serait sans doute temps de l'élargir et de l'aménager autrement. Nous sommes riches, c'est le temps d'agir. Grâce aux profits générés et gérés par la Coopérative de Solidarité, la Centrale y contribuera avec plaisir 😊.

Les Amérindiens appelaient le fleuve Saint-Laurent Magtogoek ou *chemin qui marche*. Cette image convient bien à la rivière Yamaska qui traverse de part en part notre ville. Elle est véritablement un lieu de communication, un lien entre l'eau et la terre, entre l'eau et les habitants du centre-ville. Et la Promenade Gérard-Côté en sera le trait d'union.

Ce comité veillera avec vous à faire connaître l'histoire des Maskoutains, leur goût de l'art et de la beauté

1. Des belvédères divers, de différentes dimensions offriront des aires d'information et de contemplation du paysage, d'œuvres d'art, de fontaines, des sculptures sonores qui s'adapteront aux étapes de la promenade ( ex : la contemplation sera plus aisée près du cimetière, et les cascades sous Barsalou mieux adaptés aux fontaines !)
2. À la porte des Anciens Maires, le parc donne déjà accès une aire de repos bien aérée et rafraîchissante par les arbres qui s'y trouvent, accès aussi au débarcadère du club nautique qui nous permet de glisser sur la rivière par diverses embarcations jusqu'à Saint-Damase. Le parcours s'en trouve encore allongé et prendra plus d'une journée pour être parcouru.
3. On appréciera un concours d'œuvres de nos artistes maskoutains. On achètera au juste prix l'œuvre des lauréats. On sait reconnaître la valeur de l'art à Saint-Hyacinthe, depuis longtemps !
4. Les enfants pourront jouir du parcours piétonnier avec leurs parents, dessiner aux endroits prévus (des tags sous les ponts, par exemple), apprendre, observer, jouer, se mouiller aux fontaines. La Promenade Gérard-Côté est un lieu pour **tous**.
5. Un lieu privilégié au bout de la rue Mondor sera aménagé, pour contempler la lune, suffisamment sombre pour empêcher la pollution lumineuse. Il n'existe pas de meilleur point de vue sur la lune qu'à cet endroit précis. Les Maskoutains le savent.

Ce comité veillera avec vous à la pureté de l'air, privilégiera les bruits harmonieux.

1. On privilégiera la plantation d'arbres, côté rue, pour isoler les promeneurs des bruits de la Ville, en plus des murs pare sons qui seront discrets et entièrement végétalisés.
2. Les sculptures sonores ou des cornets géants pour mieux entendre les oiseaux seraient un concept original.
3. Un circuit balisé permettra de s'ouvrir sur le Boisé des Douze à partir du pont T.D.-Bouchard, un autre joindra le Jardin Daniel A Séguin à l'est, enfin un autre pourrait permettre aux promeneurs de se reposer à l'érablière derrière le Séminaire. Tous nos lieux patrimoniaux méritent d'être revalorisés à partir de la PGC qui devient dès lors le parfait carrefour info-tourisme.

Lien entre la rivière et le centre-ville, la Promenade ne peut à elle seule revitaliser notre environnement. Elle doit faire partie d'un tout, d'un **Plan intégré** qui se réalisera sur une durée d'au maximum 5 ans, mais prévu pour durer longtemps parce que nous tiendrons compte de la démographie, nous accorderons des terrains périphériques aux usines et établissements d'affaires, nous prévoyons un changement de mode de vie au centre qui sera plus convivial, plus humain :

- ✚ Où même les stationnements seront perméables et végétalisés.
- ✚ Où les voitures à essence seront interdites (ce qui diminuerait l'impact polluant et *pétaradant* dans un premier temps, mais diminuerait surtout la nécessité de toujours agrandir les parcs de stationnement. C'est connu, c'est prouvé : plus on donne de l'espace aux automobiles, plus leur nombre augmente.) Dans un espace fini, limité comme notre centre-ville, il est impératif de revoir nos stratégies d'agrandissement.
- ✚ Où la hauteur des bâtiments ne devraient pas dépasser 4 étages ou la flèche de notre joyau : le marché central.
- ✚ Où le transport collectif gratuit comporte une flotte de navettes ou d'autobus au biogaz suffisamment importante pour donner un service régulier et augmenté aux heures de pointe.
- ✚ Où le centre-ville devient *progressivement* une vaste aire piétonnière, cycliste et pour véhicules non polluants seulement, dans un espace de commerce chaleureux à échelle humaine.
- ✚ Même les rues devraient progressivement se débarrasser de leur épaisseur asphaltée. Des pavés végétalisés faciliteraient grandement la gestion des eaux pluviales et diminueraient la pression sur nos usines d'épuration, filtration, etc.

Tous les Maskoutains revitaliseront leur municipalité, leur centre-ville et autres projets structurants dans une démocratie coopération pour une société vivante et heureuse !

1. L'inspection et l'entretien de la Promenade et les diverses installations qu'elle comptera devrait créer quelques emplois permanents afin de prévenir toute menace climatique par exemple et surtout tout bris ou usure qui nous obligerait à encore recommencer dans 10 ans.
2. La rivière Yamaska étant si fragile, les Maskoutains doivent être chef de file en la matière et fiers de l'être.
3. Des activités écologiques pourraient être offertes. Le nettoyage des berges des fleurs de plastique au cimetière se fait déjà. Mais nous pourrions aussi apprendre à reconnaître les espèces envahissantes de plantes nuisibles et voir ce que l'on peut y faire.
4. Des activités de pêche ou d'observation des poissons, d'amphibiens et de reptiles, y compris les espèces menacées (salamandre sombre du Nord, tortue des bois, grenouille des bois et grenouille verte) ou envahissantes (moule zébrée, gobie à taches noires et tanche)
5. Activités ornithologiques : oiseaux, sauvagine, canards et oies pullulent à certains endroits de la rivière.
6. Le lien à faire entre la rivière et le monde agricole qui l'affecte *pas-toujours-pour-le-mieux*, est peut-être là, sur cette Promenade Gérard-Côté qui sera plus qu'un lieu de plaisance mais un lieu de communication, d'information, d'innovation.
7. Nous prévoyons commencer les travaux en 2018, un échancier pour tous les autres travaux correspondants à la réfection du centre-ville devrait être préparé AVANT tout autre décision. Décision commune évidemment. Nous nous assurerons de toujours aménager des espaces de discussions entre la Ville et les citoyennes et citoyens de toutes les municipalités de la MRC !

**Il faut que les sociétés humaines diminuent la pression sur les écosystèmes par leurs décisions.**

Marie-Claude Delisle, pour le CCCPEM

## Annexe 1



### **LE ROBVO LANCE UN NOUVEL OUTIL POUR ACCOMPAGNER LES MUNICIPALITÉS DANS LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES**

**Québec, le jeudi 22 septembre 2016** – Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVO) rend aujourd’hui disponible son tout nouvel outil d’autodiagnostic municipal en gestion durable des eaux pluviales, accessible gratuitement en ligne.

Cet outil a pour principal objectif d’appuyer les professionnels municipaux souhaitant améliorer la manière dont les eaux de pluie sont gérées sur leur territoire. Il permet par ailleurs de sensibiliser les élus municipaux aux actions qui peuvent être entreprises, en plus de permettre une autoévaluation des forces et faiblesses des municipalités et la priorisation des actions à entreprendre.

L’outil d’autodiagnostic s’adresse aux municipalités de toutes tailles et de milieux diversifiés. C’est pourquoi il comporte trois chapitres, traitant respectivement des mesures pouvant être implantées en milieux habité, agricole et forestier.

#### **Les bénéfices de la gestion durable des eaux pluviales**

Une gestion durable des eaux pluviales apporte plusieurs bénéfices aux municipalités québécoises et à l’environnement. «Une bonne gestion des eaux de pluie permet de réduire les phénomènes d’érosion et de lessivage des sols qui causent la contamination de nos cours d’eau. Elle permet aussi de réduire les apports en eau aux usines d’assainissement des eaux usées et donc de diminuer les épisodes de débordement des réseaux d’égouts», affirme Antoine Verville, directeur général adjoint du ROBVO. «Des interventions innovantes et bien planifiées par le secteur municipal peuvent par ailleurs permettre de réduire les coûts de construction et d’entretien des infrastructures municipales» poursuit-il.

Des actions simples peuvent être entreprises dès maintenant par les municipalités québécoises pour amorcer un virage vers la gestion durable des eaux pluviales. « Des programmes de débranchement des gouttières, l’aménagement de noues végétalisées ou de jardins de pluie, la diminution des espaces imperméables tels que les stationnements ou le soutien aux producteurs agricoles pour l’adoption de bonnes pratiques au champ sont quelques exemples d’action que plusieurs municipalités de toutes tailles implantent déjà aux quatre coins du Québec », précise monsieur Verville.

Rappelons [Outil d'autodiagnostic municipal en gestion durable des eaux pluviales](#)

Rêvons notre Promenade Gérard-Côté

Parce que le vélo c'est collectif



Mémoire présenté

par

*Projet Rouage – art-action communautaire*

du

*Centre de femmes L'Autonomie en SoiE*

Saint-Hyacinthe  
12 juin 2017





## Centre de femme L'Autonomie en Soie

270, avenue de la Concorde Nord

Saint-Hyacinthe, Qc, J2S 4N5

Tél.: 450-252-0010

Fax: 450-252-0020

[infocfaes@gmail.com](mailto:infocfaes@gmail.com)

Mandoline Blier, intervenante et co-coordonnatrice associée au projet

Le Centre de femmes l'Autonomie en soie est un organisme d'éducation populaire, de promotion de la santé, d'entraide, de soutien, de références et, surtout, d'aide directe.

L'organisme s'adresse aux femmes âgées de plus de 14 ans qui désirent se rassembler autour d'une cause commune, pour briser l'isolement ou trouver du soutien auprès d'autres femmes. Il s'agit d'une ressource qui s'adresse aux femmes qui recherchent des rapports égalitaires et solidaires, qui désirent échanger, partager, bâtir, grandir, être écoutées et soutenues dans leurs démarches.

Trois objectifs principaux sont mis en lumière afin de maximiser le cheminement de chacune des femmes :

- Favoriser l'autonomie des femmes au plan individuel autant qu'au plan collectif
- Travailler à l'amélioration des conditions de vie des femmes par le regroupement, la concertation et l'action
- Informer, aider et soutenir les femmes lors de difficultés diverses et dans la défense de leurs droits

## Projet Rouage

Caroline Laplante, artiste accompagnatrice en communauté

[carolaplante@yahoo.fr](mailto:carolaplante@yahoo.fr)

Depuis 2014, des membres du Centre de femmes L'Autonomie en SoiE travaillent, grâce au financement et à l'accompagnement de l'organisme Engrenage Noir / Rouage à mettre de l'avant différents projets artistiques dans le but d'améliorer les conditions de vie des femmes membres du centre et des citoyennes de la région.

Depuis trois ans, les membres de Projet Rouage (sous les noms Créaction Mutu'Elles et Art Action) ont exploré des revendications et des demandes en lien avec la pauvreté, la préservation des lieux pour se rassembler, la violence envers les femmes et le besoin d'être respectées, grâce à la création d'un court métrage de fiction, d'une « expo-action » et d'une affiche.

Les membres de Projet Rouage travaillent maintenant à mettre de l'avant une demande particulièrement novatrice pour une ville de la taille de Saint-Hyacinthe, soit l'instauration d'un service de vélos collectifs accessible, abordable et sécuritaire. La Promenade Gérard-Côté est un axe important pour la pratique du vélo de plaisance, et aussi un pôle de déplacements cyclables sécuritaires pour les trajets de la vie courante.



## Exposé

Penser la Promenade c'est penser la rivière. Penser la rivière c'est penser la ville. Penser la ville, c'est penser vélos. Et penser vélos c'est penser collectif... et collectivité.

La Promenade Gérard-Côté est un lien privilégié entre plusieurs quartiers de la ville. Elle nous mène présentement d'un axe commercial, le centre-ville à un axe scolaire, le Collège Saint-Maurice et l'école Casavant. Elle nous mène même directement à la campagne via la rue Girouard Est.

C'est en ayant à l'esprit cet immense potentiel de mobilité que nous avons réfléchi aux nombreuses possibilités qu'offre la Promenade Gérard-Côté.

Un lieu d'agrément tout autant qu'un pôle de circulation cyclable utilitaire, la Promenade Gérard-Côté doit pouvoir servir avec efficacité et plaisir les nombreux besoins des citoyennes de Saint-Hyacinthe et de sa région, de même que nos visiteuses de plus en plus nombreuses.



Différentes formes d'art (collage, dessin, écriture, art de la conversation, maquette... ) nous ont permis de réfléchir à notre vision d'une Promenade qui nous permette de prendre soin de nous, des gens qui nous entourent et de notre environnement. La sécurité, la beauté du paysage, les besoins physiques des promeneuses (qu'elles soient à pieds ou en poussette, en fauteuil roulant ou à vélo), des expérimentations écologiques qui se passent un peu partout sur la planète, et nos réalités multiples de femmes ont marqués le fil de nos réflexions comme les vagues de la rivière Yamaska.

## Recommandations

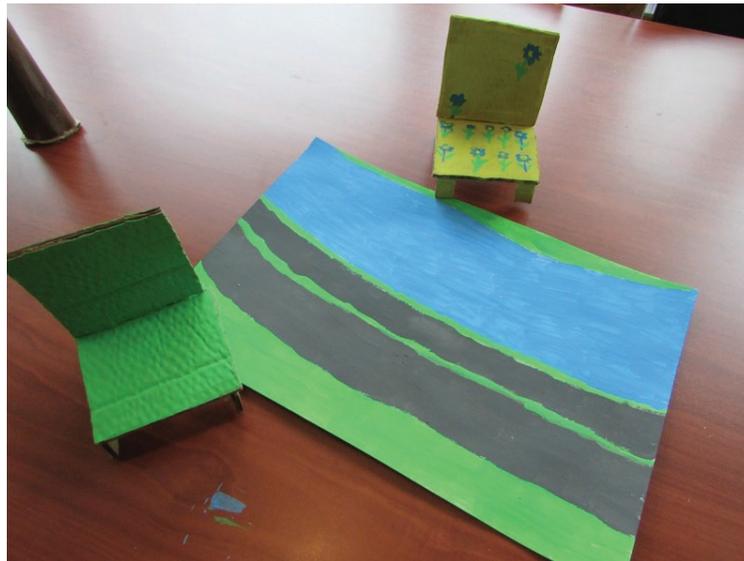
### Vélos et santé

- Implanter des postes de vélos (tricycles - enfants et adultes - et tandems) collectifs (type Bixi), aux abords de la salle de spectacle Juliette-Lassonde, aux Loisirs Christ-Roi et au coin de la rue Pratte;
- Installer des stations de gonflage de pneus au début et à la fin de la piste cyclable;
- Placer des supports fonctionnels, efficaces et sécuritaires pour attacher les vélos;
- Développer une piste cyclable séparée du trottoir;
- Penser l'hiver avec une piste multi-fonctions ski de fond / raquettes / marche.



## Accessibilité

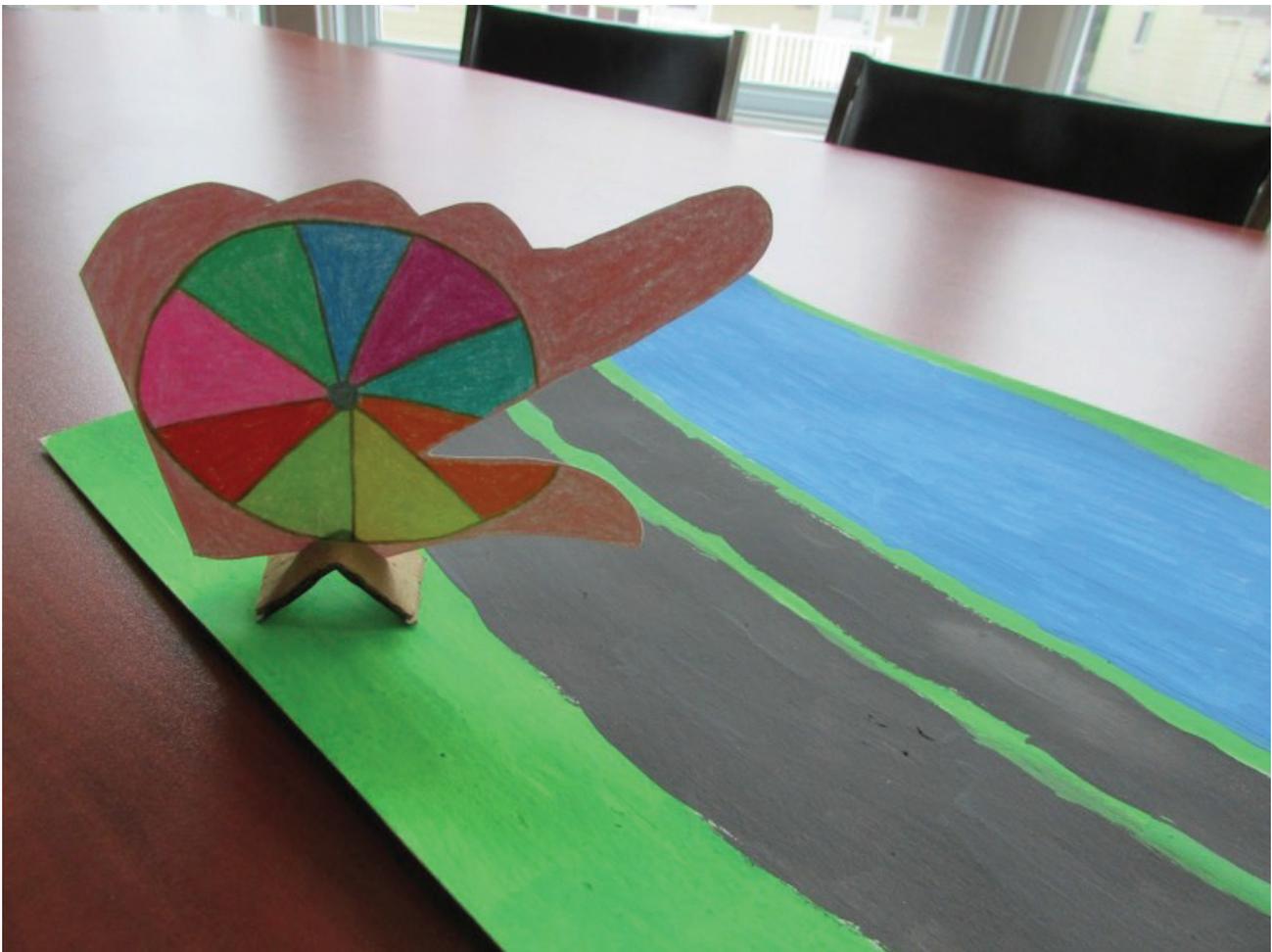
- Mettre des rampes d'accès pour les vélos, les fauteuils roulants et les poussettes à chaque entrée de la Promenade dans le cas où le trottoir et la piste cyclable seraient sur deux niveaux différents;
- Installer des abris - pour la pluie et le soleil;
- Surélever la Promenade par rapport à la rivière pour commencer à faire du vélo et à marcher dès le début du printemps;



- Installer des toilettes et des lieux pour les soins des enfants (tables à langer, lieux d'allaitement);
- Engager une gardienne/valet pour veiller à la sécurité des lieux;
- Penser la signalisation en fonction du début et de la fin de la Promenade, des noms des rues transversales, des commerces de proximité, des organismes communautaires et des installations de Loisirs;
- Offrir des cartes des lieux cyclables et des points d'intérêts touristiques de la ville.

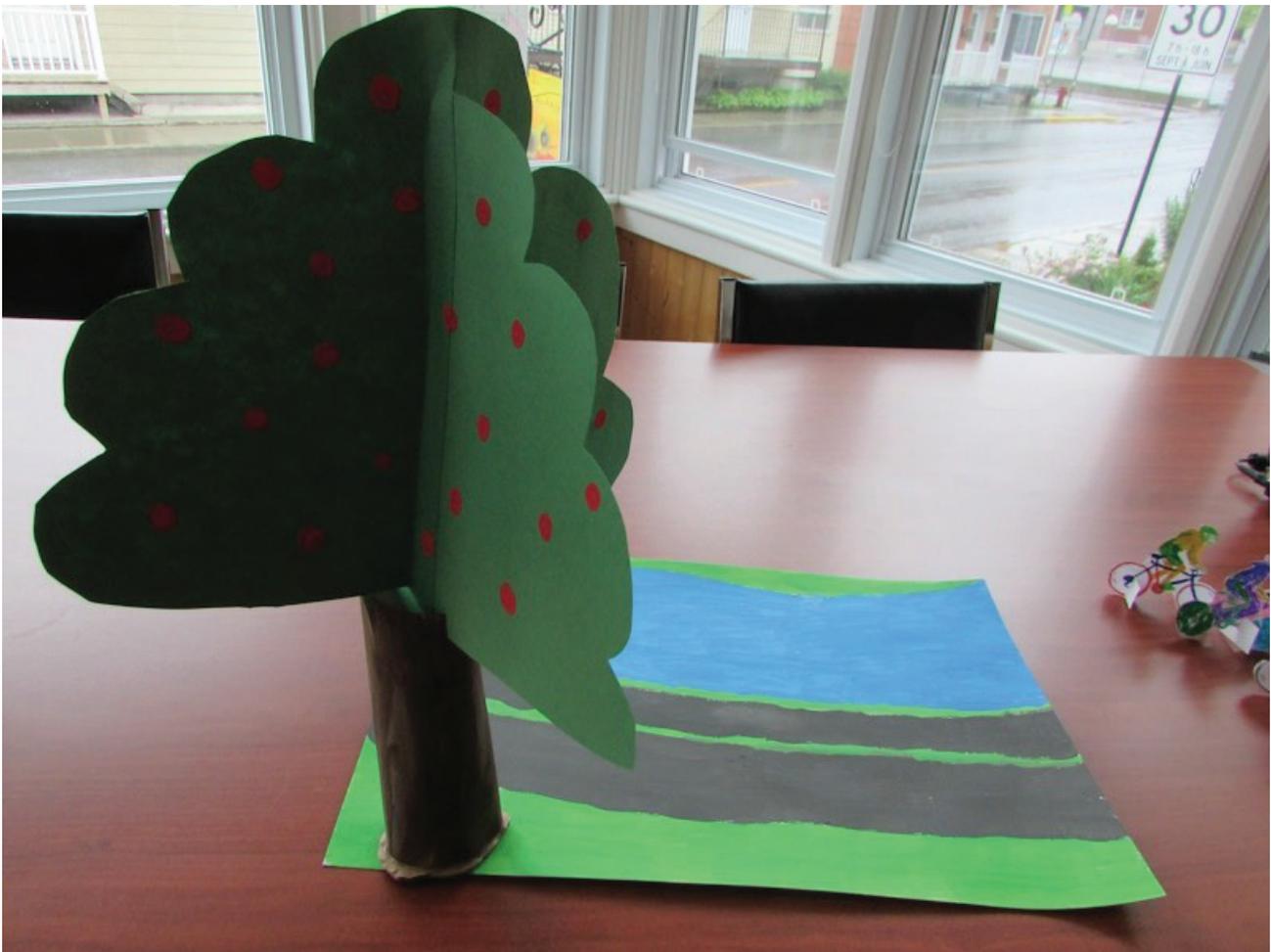
## Collectivité

- Aménager du mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique, chaises longues... ) confortable, suffisant - et accessible aux siestes!;
- Disposer des barbecues collectifs;
- Aménager des foyers;
- Installer un système d'éclairage respectueux en terme de pollution lumineuse et efficace;
- Répartir de petits quais pour se rapprocher de l'eau et sentir la nature;
- et un ponton pour passer de l'autre côté...



## Nature et écologie

- Planter des d'arbres;
- Planter des fleurs;
- Planter des plantes comestibles, des arbres et arbustes fruitiers (gadelles, groseilles, mûres, amélanchiers, pommes, prunes...);
- Intégrer des postes d'observation de la nature avec des panneaux d'explication de la faune et de la flore;



## Arts et culture

- Implanter des lieux d'expositions et de diffusion communautaire (voir des expériences comme les Pianos publics ou les expositions de photos en extérieur de la ville de Beloeil);
- Miser sur l'art urbain;
- Intégrer des renseignements sur les gens et les lieux qui ont marqué la Promenade et la ville de Saint-Hyacinthe.



## En guise de conclusion



Nous sommes heureuses d'avoir eu la chance de réfléchir et surtout de partager les idées que nous inspire ce très beau projet. De revoir, de repenser, de rêver cet accès privilégié à la rivière Yamaska qu'est la Promenade Gérard-Côté.

Nous avons voulu profiter de cette tribune pour démontrer l'importance de la Promenade dans la vie urbaine des citoyennes de Saint-Hyacinthe à partir de notre vision cycliste des choses.

Profiter de la Promenade pour nos loisirs et nos déplacements de tous les jours peut faire la différence chez les femmes membres du centre de femmes L'Autonomie en SoiE et chez nombre de nos concitoyennes.

Penser l'accès à ce lieu pluriel que sont la Promenade et la rivière en terme de mobilité, de santé, de lieu de rassemblement et de lieu de culture a élargi et ancré notre vision de vélos collectifs dans la ville de Saint-Hyacinthe en l'enracinant dans sa géographie, son histoire et la vision que nous avons du futur.

Mandoline Blier, co-coordonnatrice au Centre de femmes L'Autonomie en soiE  
Caroline Laplante, artiste accompagnatrice en communauté  
et les co-créatrices du Projet Rouage.

Rêvons  
notre promenade  
**GÉRARD-CÔTÉ**

